

LES DOSSIERS



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



Novembre 2012 - numéro 12

BRÉSIL

BRÉSIL



Ambassade de France
au Brésil



◆ Espace Campus France

SOMMAIRE



INTRODUCTION

- Un partenariat stratégique
- Données démographiques et économiques générales

PARTIE 1

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU BRÉSIL

page 05 à 13

- 1 Principales caractéristiques de l'enseignement supérieur brésilien
- 2 La Recherche au Brésil

PARTIE 2

LES ACTEURS ÉTRANGERS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

page 14 à 19

- 1 Évolution de la mobilité des étudiants brésiliens
- 2 La mobilité internationale des étudiants brésiliens :
le programme Science sans Frontières au cœur du dispositif
- 3 Les actions de promotion menées par les pays partenaires
les plus actifs

PARTIE 3

LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ

page 20 à 24

- 1 La mobilité étudiante brésilienne vers la France
- 2 Activités de Campus France et promotion des études en France

PARTIE 4

PERSPECTIVES

page 25 à 27

- 1 Campus France et le programme Science sans Frontières
- 2 Les résultats du 1^{er} appel à candidatures « *Graduação sandwich* »
du programme Science sans Frontières

INTRODUCTION

Un partenariat stratégique

Relations politiques

Le Brésil et la France entretiennent une relation d'amitié qui a changé d'échelle ces dernières années, avec la construction d'un partenariat stratégique ambitieux. Lancé en mai 2006, ce partenariat est global, réciproque, pluridimensionnel et se projette dans l'avenir. Il reconnaît le Brésil comme un acteur global et un candidat légitime à occuper un siège de membre permanent au Commandement Spatial des Nations Unies (CSNU). Il engage un partage de savoir-faire et d'expertise par des initiatives conjointes, s'appuyant sur la mise en commun de ressources matérielles, technologiques, humaines ou naturelles. Il embrasse large, en touchant tous les domaines – militaire, spatial, énergétique, économique, scientifique, éducatif, transfrontalier ou pour l'aide au développement en pays tiers.

Relations économiques

La dynamique des relations économiques est fondée à la fois sur le commerce et les investissements français au Brésil. Les échanges commerciaux franco-brésiliens ont doublé par rapport à 2003 (+11% en 2011, à 8 Mds euros, 4 Mds euros dans chaque sens) ; 500 entreprises françaises sont présentes (tout le CAC 40 hors BTP) pour près de 500 000 emplois. La France est un des pays qui investit le plus au Brésil, (5^e rang, 3,2 Mds euros en flux en 2010, soit plus que la Chine et la Russie cumulées) pour des investissements de conquête de marché (dans les services, avec Accor, ou la grande distribution, avec Casino).

Relations intellectuelles, scientifiques, universitaires et culturelles

La coopération française au Brésil a une histoire pluri séculaire et bénéficie d'une visibilité forte, renforcée par l'année du Brésil en France (2005), puis par l'année de la France au Brésil en 2009 et dernièrement confirmée par la place de la France parmi les 4 partenaires prioritaires du programme brésilien de mobilité universitaire et de formation scientifique Science sans Frontières, pour 100 000 bourses d'études à l'étranger.

Données démographiques et économiques générales¹

Avec une superficie presque 16 fois supérieure à celle de la France métropolitaine, le Brésil fait figure de pays-continent ; 191 millions d'habitants sont répartis sur un territoire de 8,5 millions de km² (26 États en plus du District fédéral). Le Brésil a achevé sa transition démographique : l'indice de fécondité est passé depuis 2005 sous la barre du renouvellement naturel – il est aujourd'hui de 1,94 enfant par femme. La population des 15-24 ans diminuera progressivement à partir de 2020 (selon les projections de l'ONU). Le Brésil n'en demeure pas moins un pays jeune, avec un rapport actif/inactif actuellement très favorable.

Première économie de l'Amérique latine (2 477 Mds USD de PIB en 2011), le Brésil est sorti plus fort de la crise de 2009, avec en 2010 un taux de croissance de 7,5 % et 2,7 % de prévision de croissance en 2011. Désormais, le Brésil se place au 6^e rang des économies mondiales devant la Grande-Bretagne et la Russie (et affiche l'objectif d'accéder au 5^e rang d'ici 2015), et ses fondamentaux restent solides.

Dilma Rousseff, élue en 2010 et qui a succédé au Président Luiz Inacio Lula da Silva (élu pour la première fois en 2002), hérite d'un contexte particulièrement favorable : près de 39,5 millions de personnes ont rejoint la classe moyenne entre 2003 et 2011 (selon une étude de la Fondation Getulio Vargas), une classe moyenne brésilienne, qui rassemble près de 100 millions d'individus et concentre la moitié du revenu national. La stratégie adoptée par le gouvernement visant à s'appuyer sur un marché intérieur en plein essor a aussi porté ses fruits : la consommation représente 60 % du PIB.

Par ailleurs, devenu crédeur en plein milieu de la crise de 2009, le Brésil a été promu « pays sûr » par les investisseurs. La politique industrielle volontariste a permis l'émergence de redoutables multinationales. Le Brésil est aujourd'hui le 3^e exportateur mondial de produits agricoles. Il peut également miser sur les perspectives d'importantes ressources de gisements de pétrole et de gaz offshore récemment découverts dans l'État de Rio de Janeiro.

Enfin, le Brésil a su rééquilibrer ses marchés d'exportation en accroissant la part des nouveaux marchés : l'année 2009 avait été marquée par l'émergence de la Chine comme premier partenaire commercial du Brésil (et, au plan global, comme premier exportateur mondial, dépassant l'Allemagne), devant les États-Unis, son partenaire historique. L'Union Européenne demeure le principal marché d'exportation pour le Brésil, avec 21,3 % des ventes.

Avec un chômage à son plus bas niveau historique (5,8 %), des exportations qui se diversifient, un flux important d'Investissements Directs Étrangers - IDE (près de 35 Mds d'euros reçus en 2010) et une consommation intérieure dynamique, l'environnement économique brésilien continue d'être extrêmement attractif.

¹ Source : Ambassade de France au Brésil (http://www.ambafrance-br.org/IMG/pdf/France-Bresil-Chiffres-2011_.pdf), ministère des Affaires étrangères (<http://www.diplomatie.gouv.fr/pays-zones-geo/bresil/>) et Bilan du monde 2011, Hors-série Le Monde.

PARTIE 1

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU BRÉSIL

Projection 2015-2030

Groupes de population	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	33 505 000	34 130 000	31 942 000	30 115 000

Source : ONU

1- Principales caractéristiques de l'enseignement supérieur brésilien

En 2010, le recensement du Ministère de l'éducation brésilien (MEC)¹ dénombrait **6,5 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur, soit un chiffre en nette augmentation depuis 2001 (+ 110 %)** mais qui reste encore relativement faible : aujourd'hui seulement 19,6 % des jeunes de 18 à 24 ans ont accès à l'enseignement supérieur au Brésil. Sous la double influence d'une démographie moins pressante et d'une forte volonté politique d'accroître l'offre en matière d'enseignement supérieur (à l'aide de moyens conséquents soutenus par une croissance économique notable), le nombre d'inscrits – tous niveaux confondus – continue de croître à un rythme régulier (+ 7 % entre 2009 et 2010).

LE BRÉSIL, UN PAYS TOUJOURS PLUS ATTRACTIF

C'est dans ce contexte marqué par une amélioration globale des conditions d'accueil dans les universités brésiliennes, que la mobilité entrante a elle aussi progressivement augmenté : d'après les chiffres de l'UNESCO, **14 738 étudiants étrangers ont effectué un séjour d'études au Brésil en 2010** (ils étaient seulement 1 117 en 2004).

Les étudiants issus des pays lusophones arrivent en tête des effectifs (Angola surtout, avec 1 631 étudiants, mais aussi, dans l'ordre : Cap-Vert et Guinée-Bissau pour l'Afrique ; et enfin, le Portugal). Angola, Cap-Vert et Guinée-Bissau sont en effet les principaux bénéficiaires du programme de bourses PEC (« *Programas de Estudantes-Convênio* ») d'aide à la mobilité pour les étudiants étrangers souhaitant effectuer un séjour d'études au Brésil au niveau *graduação* (1^{er} cycle universitaire – voir page 7).²

Les étudiants originaires des pays d'Amérique latine sont eux aussi nombreux : ils sont 3 606 à avoir rejoint le Brésil en 2010, en provenance des pays du Cône Sud³ (4 828 au total, avec les étudiants d'Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes). Les États-Unis, premier pays d'accueil des étudiants brésiliens, ne comptait, pour sa part, que 424 étudiants américains en mobilité au Brésil⁴.

Le nombre d'étudiants européens demeure bien inférieur : ils étaient au total 2 607 à rejoindre le Brésil en 2010 : 346 en provenance de France ; 331 du Royaume-Uni,

275 d'Allemagne ; viennent ensuite l'Italie et l'Espagne avec respectivement 243 et 199 étudiants. Seul le Portugal se démarque – pour les raisons de proximité liée à l'Histoire et la langue – avec une représentation de 830 étudiants (678 en 2009, soit une tendance à la hausse ces dernières années).

Signe de la volonté d'augmenter leur attractivité, les grandes universités mettent à disposition des étudiants et enseignants-chercheurs étrangers des dispositifs d'accueil toujours plus structurés : résidences, centres d'accueil et de conventions internationales, matériel de promotion en plusieurs langues, etc. Il faut également souligner que le programme brésilien Science sans Frontières (SsF), inauguré en 2011 (voir pages 14 et 24 à 27), prévoit la concession d'un certain nombre de bourses à l'attention des chercheurs étrangers – « chercheurs visitant » – et des « jeunes talents » (bourses pour les doctorants et jeunes chercheurs prioritairement brésiliens, mais également de nationalité étrangère).

TENDANCES ET PERSPECTIVES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU BRÉSIL

Dans un contexte de croissance économique notable et face à la nécessité de former des professionnels toujours plus spécialisés, le Brésil s'est engagé à développer une offre de formation adaptée à ses contraintes socio-économiques et géographiques.

Grâce à l'intégration de nouvelles technologies, l'enseignement à distance s'est considérablement développé, avec, en 2011, l'accès à 930 formations pour plus d'un million de bénéficiaires (14,6 % du total des inscrits de l'enseignement supérieur).⁵ L'enseignement en soirée, a lui aussi bondi puisqu'il a connu, en 10 ans, une augmentation notable de ses effectifs : il concerne aujourd'hui 72,8 % des inscrits dans les Institutions d'enseignement supérieur (IES) privées (28,4 % dans les IES publiques fédérales).

Les formations courtes, dites « technologiques », représentent, pour leur part, une alternative toujours plus prisée : en 2010, 781 600 étudiants ont opté pour ces formations professionnelles (soit 10 fois plus qu'en 2001). Cette évolution est le fait d'investissements conséquents relevant principalement d'initiatives privées mais aussi de l'expansion du réseau des Institutions fédérales d'éducation technologique (IFET, au nombre de 38 ; voir page 8).

¹ Pour en savoir plus, consulter le rapport concernant le recensement de l'enseignement supérieur 2010 : <http://portal.inep.gov.br/web/censo-da-educacao-superior/resumos-tecnicos>

² Entre 2001 et 2010, 4 976 étudiants ont bénéficié de ce programme. Au niveau du 2^e et 3^e cycle (pós-graduação), 1 194 étudiants, principalement issus de Colombie, d'Argentine et du Pérou, ont obtenu une aide. Pour en savoir plus : <http://www.dce.mre.gov.br/PEC/apresentacao.html>

³ 757 étudiants argentins, 552 péruviens, 536 paraguayens et 445 chiliens. L'Uruguay et la Bolivie arrivent juste derrière avec respectivement 407 et 383 étudiants.

⁴ D'après l'Institute of International Education Open Doors, ils seraient plutôt 3 099 en 2009/2010. Le Brésil ne serait néanmoins que le 20^e pays d'accueil des étudiants américains.

⁵ Toutes les données citées dans ce chapitre sont disponibles sur le site du MEC : Censo da educação superior, 2010.

Ce bilan est donc globalement positif et répond, en partie, aux objectifs fixés par le Plan national de l'éducation (2001-2010)¹ pour pallier les inégalités sociales et les disparités régionales. Néanmoins, le système repose toujours, et en grande partie, sur un réseau d'IES « privées », extrêmement coûteuses et largement majoritaires dans le panorama universitaire brésilien. Sur un total de 2 377 établissements proposant des formations de premier cycle, 2 099 sont des IES privées rassemblant 4,7 millions d'inscrits (74 % du total des étudiants). 80 % des jeunes diplômés en sont issus. Les IES publiques, moins nombreuses (au nombre de 278, pour 1,6 millions d'étudiants), jouissent cependant d'une renommée bien supérieure. En raison de leur nombre et de la sélectivité de l'examen d'entrée, elles offrent chaque année un nombre réduit de places. On observe que ce sont, paradoxalement, les jeunes ayant suivi des études secondaires dans le privé - qui assurent une meilleure préparation au concours d'entrée - qui représentent la majorité de ceux qui accèdent à cet enseignement de qualité, public et gratuit.

Afin de corriger ce résultat, tout autant que d'intégrer de nouveaux territoires - quatorze nouvelles Universités Fédérales ont vu le jour entre 2003 et 2010. Le programme REUNI (Programme de soutien aux plans de restructuration et d'expansion des universités fédérales), créé en 2007, a également contribué à élargir et démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur (augmentation du nombre de places disponibles, développement des cours du soir, réduction des coûts par étudiant, etc). Bien que les Institutions d'enseignement supérieur du Sud/Sud-est rassemblent encore 65 % du total des inscrits, ces efforts ont effectivement entraîné une réduction des inégalités territoriales. On constate que les proportions d'inscrits dans le Sud/Sud-est diminuent sensiblement, au profit des régions Nord et Nordeste qui ont vu leur population étudiante progresser (de 4,7 % à 6,5 % pour la région Nord ; et de 15,2 % à 19,3 % d'étudiants pour le Nordeste).

Les nouvelles universités brésiennes : des projets innovants au service de projets d'intégration locale, régionale et internationale

Parmi les 14 universités fédérales brésiennes nées sous le gouvernement Lula (2003-2011), plusieurs présentent des caractéristiques nouvelles - voire uniques - dans le paysage universitaire brésilien, notamment en raison de leur dimension régionale et/ou internationale et des projets pédagogiques interdisciplinaires qu'elles ont entrepris de soutenir.

À titre d'exemple, l'Ufopa² - Université Fédérale de l'Ouest du Pará - propose des cycles de formations spécialement consacrés aux écosystèmes amazoniens et aux différents aspects socio-économiques de la région. Une forte dimension « d'intégration » - locale, régionale, et aussi « internationale » (projets en lien avec les pays frontaliers) - est affichée. À plus grande échelle, l'Unila³, Université d'intégration latino-américaine, située à Foz de Iguazu, intègre naturellement des étudiants et professeurs des pays voisins (Argentine, Paraguay, Uruguay), et prétend devenir

ainsi le laboratoire de son projet d'intégration régionale. Autre exemple de ce type : l'Unilab⁴, Université internationale d'intégration de la lusophonie afro-brésilienne (implantée dans l'État du Ceará), qui a bâti un projet original en lien avec les pays de langue portugaise d'Afrique et d'Asie : la moitié des places ouvertes leur sont destinées (Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Timor Est et Macau). Pour finir, l'UFFS⁵ - Université Fédérale de la Frontière Sud - située à Chapeco, dans l'ouest de l'État de Santa Catarina, a pour principal objectif d'intégrer cette région dans la carte de l'enseignement supérieur brésilien et ainsi démocratiser son accès ; 91 % des étudiants admis à l'UFFS sont issus du secondaire public.

Le gouvernement a annoncé la création de 4 nouvelles universités fédérales, d'ici 2014 : deux dans l'État de Bahia, une dans le Ceará et une dernière dans le Pará.

Pour garantir l'ouverture de l'enseignement supérieur au plus grand nombre, des aides, bourses et prêts, sont accordés sur des critères sociaux et d'excellence (le Programme Pro Uni « Université pour tous » et le Fonds de Financement Étudiant (FIES) concernent à eux seuls plus de 800 000 étudiants).

Des mesures de discrimination positive, assurant l'intégration de jeunes issus du secondaire public ainsi que des étudiants jugés prioritaires sur la base de critères

« ethniques », « socio-économiques », ou présentant certaines déficiences (visuelles, auditives, physiques, etc), ont été mises en place dans certaines universités publiques (environ 70 d'entre elles). Ce système de quotas continue de faire l'objet d'un débat dans la société brésilienne. En 2012, la Cour suprême du Brésil a finalement jugé que la mise en place controversée de quotas raciaux dans l'enseignement supérieur était constitutionnelle.

¹ http://portal.mec.gov.br/index.php?option=com_content&view=article&id=16478&Itemid=1107

² <http://www.ufopa.edu.br/>

³ <http://unila.edu.br/>

⁴ <http://www.unilab.edu.br/>

⁵ <http://www.uffs.edu.br/>

Profil de l'étudiant brésilien

D'après les données relevées à l'occasion du recensement 2010 du Ministère de l'éducation brésilien (MEC), l'âge moyen d'un étudiant est de 26 ans en formation présentielle et de 33 ans s'il a choisi l'enseignement à distance. 57 % des étudiants sont des femmes et la majorité des inscrits ont accédé à l'enseignement supérieur via le concours du « *Vestibular* » (concours d'entrée directe organisé par chaque université).

ÉTAT DES LIEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR BRÉSILIEN

• L'accès à l'enseignement supérieur

Il existe deux modalités permettant d'accéder à l'enseignement supérieur : l'Examen National de l'Enseignement secondaire (ENEM) et le *Vestibular*.

L'ENEM, créé en 1998, est un examen facultatif sanctionnant la fin des études de l'enseignement secondaire. Le *Vestibular*, créé en 1910, est un concours d'entrée directe organisé par chaque université ; il s'agit d'un outil de sélection spécifique : pour chaque formation proposée, un *Vestibular* est mis en place. En moyenne, un candidat sur 30 qui se présentent est reçu.

Depuis 2009, le Ministère de l'Éducation (MEC) a instauré un système informatisé, le « **Système de Sélection Unifié** » (**SISU**), permettant aux institutions d'enseignement supérieur publiques d'afficher le nombre de places ouvertes aux étudiants brésiliens et de sélectionner les candidats en prenant en compte uniquement les résultats de l'ENEM. Aussi, au cours des prochaines années, le *Vestibular* devrait être progressivement remplacé par le SISU dont les principaux objectifs sont de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur public et favoriser les déplacements interrégionaux (les étudiants pourront demander des formations où ils le souhaitent, indépendamment de leur situation géographique).

Actuellement, les Universités ont encore le droit de refuser ce système et de maintenir le *Vestibular* (dans l'État de São Paulo, les universités fédérales l'ont accepté, tandis que les Universités publiques dépendant de l'État de São Paulo, qui sont les plus importantes de cet État, l'ont refusé). Certains établissements organisent un système « mixte » utilisant l'ENEM dans l'organisation de leurs *Vestibulares*.

• L'organisation des études

Graduação :

Avec **6,3 millions d'inscrits**, le niveau *graduação* (1^{er} cycle universitaire) rassemble la grande majorité de la population étudiante, répartie majoritairement dans les IES privées (4 736 001 étudiants ; les IES publiques ne comptent que 1 643 298 étudiants, soit à peine 25 % du total).¹ Ce premier cycle universitaire dure de 4 à 5 ans, pas toujours à temps complet car les étudiants réalisent fréquemment un travail et/ou un stage en parallèle.

À ce niveau, il existe deux types de modalité :

- le **Bacharelado** : 4 à 5 ans d'études. Ce diplôme sanctionne une profession (ingénieur, pharmacien, etc.) et ne prépare pas à la carrière d'enseignant ;
- la **Licenciatura**, qui complète le *Bacharelado*. Elle sanctionne 3 à 4 ans d'études et permet d'enseigner au collège et au lycée ou d'être adjoint d'enseignement dans le supérieur.

Pós-graduação :

Après obtention de son diplôme de *graduação*, l'étudiant peut ensuite faire une *pós-graduação* (2^e cycle universitaire), c'est-à-dire un *mestrado* (= *stricto-sensu*, 2 ans), destiné à la voie académique ou une *especialização* d'un an (= *lato-sensu*).

- **Especialização** : permet d'obtenir une spécificité technique ou d'élargir le champ des compétences. Il peut être accompli par des professionnels, longtemps après l'obtention de leur *graduação*.
- **Mestrado** : Il s'agit de la voie académique la plus classique, permettant de se diriger vers des études doctorales.

Le **Doutorado** (environ 3 ans d'études, parfois plus), correspond au Doctorat français (3^e cycle universitaire).

En 2010, on comptait 98 607 étudiants en *mestrado*, 64 588 en *doutorado* et 10 213 en *mestrado profissional*, soit seulement 173 408 étudiants au total,² chiffre marginal mais néanmoins en progression (+ 21,6 % depuis 2006, et + 31 % pour les Institutions d'enseignement supérieur Fédérales). Au niveau de la *pós-graduação*, la tendance s'inverse puisque ce sont les IES publiques qui accueillent la majorité des étudiants (144 911, contre à peine 28 497 pour le privé) au sein des 1 500 formations proposées.

Le nombre d'étudiants ayant obtenu un diplôme de 2^e cycle universitaire a doublé en dix ans (il est passé de 26 000 à 53 000 entre 2001 et 2010). En 2010, 12 000 inscrits ont obtenu leur diplôme de Doctorat (la moyenne nationale est de 10 000 par an) et 41 000 de *mestrado*.

¹ Chiffres du MEC

² Chiffres du MEC. Pour plus d'informations sur la Pós-graduação, voir aussi le site de la CAPES : <http://geocapes.capes.gov.br/geocapesds/#>

• Les différents types d'institutions

L'enseignement supérieur recouvre une grande diversité de types d'institutions, de niveaux d'enseignement et d'activités de recherche. On distingue des Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées, réparties selon les catégories suivantes :

- **les Universités** où se déroulent enseignement et activités de recherche (pour prétendre au statut d'« Université », il faut mettre en place des activités de recherche). Privées et publiques, elles concentrent 51 % des étudiants brésiliens ;

- **les Centres Universitaires**, dédiés à l'enseignement, sans obligation de recherche ;
- **les Facultés**, dédiées à l'enseignement dans certains domaines, sans obligation de recherche ;
- **les Instituts**, qui réalisent des activités d'enseignement et recherche, mais dans certains domaines uniquement ;
- **les Écoles**, qui offrent des cours de « *graduação* » dans un domaine spécifique, sans nécessairement réaliser des activités de recherche.

ZOOM SUR LES IFET (Institutions fédérales d'éducation technologique)

Les IFET ont été créés par la loi 11.892 du 29 décembre 2008.

Leur développement a permis la mise en place, au niveau national, d'un réseau de qualité dépendant institutionnellement du Secrétariat à l'Éducation professionnelle et technologique (SETEC), et donc du Ministère de l'Éducation (jusqu'à alors 50 % de l'offre dans l'enseignement technique relevait du privé au Brésil).

En 2011, le réseau fédéral comptait 38 IFET, 8 956 professeurs, 680 formations et 68 572 inscrits.

La particularité des IFET est d'intégrer au sein d'un même établissement des cursus courts - type DUT et BTS - et des cursus longs (Master, Doctorat), ainsi

que de la formation initiale et continue. L'offre de formation est, dans chaque IFET, liée à la réalité économique ou industrielle de la région dans laquelle il est implanté.

Les IFET font partie du **Réseau fédéral d'éducation professionnelle, scientifique et technologique**¹ - composé également des universités technologiques, des centres (CEFET) et des écoles techniques. Il s'est considérablement étendu et devrait continuer son expansion : le Ministère de l'Éducation (MEC) prévoit la création de 208 nouvelles écoles d'ici 2014. Le réseau comptera alors 564 structures et 600 000 places disponibles.

8

• Les institutions d'enseignement publiques

Il existe 278 institutions d'enseignement publiques (11 % des Institutions d'enseignement supérieur), parmi lesquelles 101 universités (dont 58 sont fédérales, 38 des états fédérés et 5 municipales), 7 centres universitaires, 133 facultés et 38 Instituts Fédéraux/CEFET (type « institut technologique »).

Les Universités publiques fédérales sont entièrement financées (dotations) par le Gouvernement fédéral par le biais de son Ministère de l'Éducation (MEC), et les universités des États Fédérés par les gouvernements de ces mêmes États. Dans le domaine public, l'enseignement supérieur est gratuit : pas de frais de scolarité, ni d'inscription.

• Les institutions d'enseignement privées

Il existe 2 100 institutions d'enseignement supérieur privées (89 % des établissements) dont 89 sont des Universités, 119 des Centres Universitaires et 1 892 des Facultés.

Les Universités privées, à but lucratif ou non (dites philanthropiques), sont payantes et coûteuses (coûts mensuels pouvant varier de 80 à 1 850 euros/mois). La valeur moyenne des mensualités dans les universités privées était d'environ 250 euros/mois en 2010. Les universités privées sont financées à 95 % par les mensualités payées par les étudiants. Elles peuvent être « Confessionnelles » (principalement chrétiennes), « Communautaires » et/ou philanthropiques (sans but lucratif) ou encore, « Particulières » au sens strict, des entités à but lucratif suivant le droit privé.

¹ <http://redefederal.mec.gov.br/index.php>

Répartition des étudiants par niveau de formation et type d'établissements

	Catégorie administrative					
	Total	Publique				Privée
		Total	IES fédérales	IES des États	IES municipales	
Nombre d'IES	2 377	278	99	108	71	2 099
Nombre d'inscrits - <i>Graduação</i>	6 379 299	1 643 298	938 656	601 112	103 530	4 736 001
Nombre d'inscrits - <i>Pós-graduação</i>	173 408	144 911	95 113	48 950	848	28 497
Total d'inscrits	6 552 707	1 788 209	1 033 769	650 062	104 378	4 764 498

Source : MEC/INEP

• Gouvernance et autonomie des Universités

La gouvernance des universités s'articule autour de plusieurs conseils (Administration, Recherche, Premier Cycle, Troisième cycle, « Extension »¹), présidés par des « Pro-recteurs », eux-mêmes désignés par le Recteur (le Président d'université). Le Recteur et son Vice-recteur sont élus par la communauté universitaire, mais leur nomination dépend ensuite de la tutelle. Le Président du Brésil (pour les universités fédérales) ou le gouverneur d'un état fédéré (pour les universités de son état) peuvent indiquer le président de son choix, sur la base d'une liste faisant état des trois candidats arrivés en tête de scrutin. Les mandats sont de 4 ans.

La Loi N° 5.540, 28 novembre 1968 fixe les règles d'organisation et de fonctionnement des institutions d'enseignement supérieur (IES). Les universités sont autonomes et leurs enseignements régulièrement évalués depuis 2004 par le Ministère de l'Éducation. Elles jouissent d'une autonomie pédagogique et scientifique, administrative et de gestion financière. En cas de résultats insatisfaisants de manière consécutive aux évaluations académiques du Ministère de l'Éducation (MEC), les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) peuvent perdre leur autonomie administrative. Dans ce cas, l'ouverture de places pédagogiques ou encore la création de nouveaux cursus ne pourront survenir qu'après obtention de l'autorisation du MEC.

Le Ministère de l'Éducation (MEC) contrôle les Universités publiques fédérales et les Universités privées. Même si les Universités fédérales jouissent d'une autonomie pédagogique, de gestion et de comptabilité, leur budget dépend du gouvernement.

Les autres Universités des états (dites « *estadual* ») dépendent des gouvernements des états fédérés.

• Évaluation du système d'enseignement supérieur et de la recherche au Brésil

Le Gouvernement brésilien estime que l'objectif visant la mise en place d'un enseignement supérieur de qualité et reconnu internationalement, ne peut être atteint que grâce à un important et régulier travail d'évaluation du système dans son ensemble (évaluation du corps professoral, des cours, des étudiants, des installations, etc.).

Le Ministère de l'Éducation (MEC) délègue cette mission à deux agences : l'INEP (Institut National des Études et Recherche en Education) pour le niveau *graduação* et la CAPES (Coordination de perfectionnement du Personnel de l'Enseignement Supérieur) pour la *pós-graduação*.

L'INEP a pour mission de promouvoir les études et la recherche et d'effectuer la majorité des évaluations du système éducatif brésilien dans la perspective de l'élaboration de politiques publiques établies selon les critères de qualité et d'équité. Il pilote le SINAES (Système National d'Évaluation de l'Enseignement Supérieur), créé en 2004, qui se compose de 3 variables : l'évaluation des institutions, des cours et de la performance des étudiants. Ce dernier volet donne lieu à un examen et un questionnaire auxquels sont soumis les étudiants (l'ENADE - *Exame Nacional de Desempenho de Estudante*). Chaque filière est évaluée au moins une fois tous les trois ans. L'ENADE a lieu traditionnellement en novembre de chaque année.

Les résultats de cette évaluation sont publics et les institutions faisant l'objet d'une mauvaise notation sont sanctionnées (suppression de cours, perte d'autonomie administrative, etc). Les informations obtenues sont utilisées comme référence par les étudiants au moment de choisir leur orientation.

¹ Pilotant la participation de l'université à la société, l'utilisation pratique de ses activités pour le bien social.

La **CAPES**, quant à elle, évalue depuis 1976, les programmes de *Mestrado et de Doutorado*. Conduit par des commissions de consultants liés à des établissements d'enseignement supérieur de tout le pays, le processus d'évaluation comprend deux volets. Le premier est l'évaluation, tous les 3 ans, des formations de *pós-graduação* ; le second concerne l'évaluation des propositions de nouvelles formations de *Mestrado* et de Doctorat. Le rapport triennal octroie une note de 1 à 7 (7 étant la meilleure note) à chacune des formations offertes par les universités brésiliennes sélectionnées par le Ministère de l'Éducation (MEC), qu'elles soient publiques ou privées.

Si la production académique du corps enseignant, son implication auprès des étudiants, la participation de ceux-ci aux activités de recherche et de publication

jouent un rôle majeur, la **dimension internationale est déterminante pour se maintenir et progresser vers les meilleures notes. Les accords avec des universités étrangères, le nombre de professeurs visitant, les échanges bilatéraux d'étudiants, la participation à l'organisation d'événements internationaux au Brésil et à l'extérieur, l'implication et les publications dans les revues scientifiques ainsi que la participation à des comités et à des sociétés savantes internationales sont très appréciés. De ce fait, les universités brésiliennes sont très demandeuses de partenariats internationaux.**

Les résultats des évaluations sont librement disponibles sur le site de la CAPES.¹

Le « *Ranking Universitario Folha* » ou le Classement des universités de la Folha de São Paulo²

La *Folha de São Paulo*, quotidien de référence au Brésil, a établi le classement des meilleures universités brésiliennes selon une méthodologie inédite basée sur les classements internationaux (*Times Higher Education THE ; Quacquarelli Symonds – QS ; classement de Shanghai*) ensuite adaptée au contexte brésilien. 232 institutions d'enseignement supérieur ont ainsi été classées suivant 4 critères : recherche académique, qualité de l'enseignement, intégration dans le marché de l'emploi et innovation.



10

• Le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les budgets des deux principaux ministères en charge des questions relatives à l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche sont en très nette augmentation :

- Le budget du **Ministère de l'Éducation (MEC)** s'élève à **51 MdsR\$ en 2010 (soit environ 20,4 Mds€³)**. Il était de 17,4 MdsR\$ (environ 6,96 Mds€) en 2003 ;
- Le budget du **Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MCTI)** a lui aussi atteint un niveau record, avec **7,5 MdsR\$ en 2010 (3 Mds€)**. La principale source de financement de la science et de la technologie gérée par le MCTI provient du Fonds National de Développement Scientifique et Technologique (FNDCT) : son budget s'est élevé à près

de 3,1 MdsR\$ (1,2 Mds€) en 2010. Rétabli en 1991, le FNDCT est largement alimenté par les fonds sectoriels, créés en 1999, instruments de financement de projets de recherche, de développement et d'innovation. Il en existe 16, dont 14 spécifiques et 2 transversaux.⁴

D'après les données du MCTI, **en 2010, les investissements brésiliens en science et technologie représentent 60,8 MdsR\$ (24,32 Mds€), correspondant à 1,62 % du PIB brésilien**. Il était de 15,2 MdsR\$ en 2000 (6,08 Mds€). Les investissements spécialement consacrés à la Recherche et Développement (R&D) atteignent 43,7 MdsR\$ (17,4 Mds€) en 2010, correspondant à 1,16 % du PIB (les investissements issus du secteur privé correspondent pour leur part à 0,55 % du PIB).⁵

¹ <http://www.capes.gov.br/cursos-recomendados>

² <http://ruf.folha.uol.com.br/metodologia/>

³ Le réal (R\$) est la devise du Brésil. Un euro équivalant à environ 2,5 réaux (septembre 2012).

⁴ Les recettes de ces fonds proviennent de contributions versées sur le résultat de l'exploitation de ressources naturelles du Brésil, de parties de l'impôt sur les produits industrialisés de certains secteurs et de la contribution d'intervention dans le domaine économique (Contribuição de Intervenção no Domínio Econômico – CIDE). En accord avec la politique d'intégration nationale du Gouvernement, les fonds investissent 30% de leurs ressources au bénéfice des Régions du Nord, Nordeste et Centre-Ouest. Pour en savoir plus :

http://www.mcti.gov.br/index.php/content/view/725/Fundo_Nacional_de_Developmento_Cientifico_e_Tecnologico___FNDCT.html

⁵ <http://www.mcti.gov.br/index.php/content/view/2068.html>

• Les agences de financement

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, le MEC intervient par l'intermédiaire de son agence, la **CAPES (Coordination de perfectionnement du Personnel de l'Enseignement Supérieur)**, créée en 1951. En plus de sa mission d'évaluation des formations (voir page 9 et 10), la CAPES contribue au développement de la recherche scientifique et technologique en soutenant la formation de ses ressources humaines. Son budget s'élève à 3 MdsR\$ en 2011 (1,1 Mds€). Elle finance des programmes ainsi que des bourses exclusivement réservées aux étudiants de *pós-graduação* (niveau Master et Doctorat). En 2010, elle a octroyé 55 047 bourses au Brésil (et 4 951 bourses de mobilité vers l'extérieur du pays).

Le **Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MCTI)** contribue également au financement de la formation, via son agence, le **CNPq (Conseil national de développement scientifique et technologique www.cnpq.br)**. Créée elle aussi en 1951, elle dispose de deux instruments : des bourses de formation d'une part, et des moyens financiers à disposition des chercheurs, groupes, voire institutions d'exécution ou de gestion de projets pour le financement de la recherche scientifique d'autre part. Le budget du CNPq a fait l'objet d'une augmentation considérable ces dernières années pour atteindre la somme de 1,5 MdsR\$ (environ 600 M€) en 2010. Entre 2007 et 2010, il a lancé 198 appels pour le financement d'événements, d'échanges dans le cadre de programmes de coopération internationale et de projets visant une meilleure divulgation et qualité de l'enseignement des sciences. Le CNPq finance toujours plus d'appels à projets – dans tous les domaines- et pour tous les types de publics (individus ou groupes), jeunes chercheurs ou confirmés¹, acteurs du secteur public et privé².

Pour finir, tandis que le CNPq soutient principalement les personnes physiques (bourses), l'**Agence de financement des études et des projets (Financiadora de Estudos e Projetos – Finep³)** a pour mission de promouvoir et de financer l'innovation et la recherche scientifique et technologique dans les entreprises et les institutions publiques et privées. Elle dispose de trois modalités de financement : des subventions attribuées sur appels publics (sur les ressources des fonds sectoriels) ; des avances remboursables destinées à des entreprises ; des investissements réalisés avec des ressources propres ou provenant des fonds sectoriels pour des actions spécifiques et en appui à des entreprises innovantes. Entre 2007 et 2010, 64 appels ont été lancés (sur les ressources du FNDCT/fonds sectoriels). Le programme PROINFRA (Programme de Modernisation des infrastructures) illustre particulièrement bien la croissance des moyens apportés par l'agence : son budget a augmenté de plus de 600 % entre 2003 et 2009.

Le budget total de la FINEP ne cesse de croître : il s'est élevé à 6 MdsR\$ en 2011 (2,4 MdsR\$ en 2010), soit environ 2,4 Mds€.

• Au niveau des états fédérés

La plupart des constitutions des États de la fédération prévoient la redistribution d'un pourcentage des recettes fiscales de l'État à destination de la recherche scientifique et technologique (dispositions législatives des États, sur la Recherche). Ainsi, sur les 27 États que compte le Brésil (26 États plus le District fédéral), il existe **25 fondations d'appui à la recherche (Fundação de Amparo à Pesquisa – FAP)** – généralement liées aux secrétariats d'État à la science et à la technologie - qui ont pour fonction d'attribuer des bourses et des aides à la recherche et assument une mission de soutien aux échanges scientifiques et à la diffusion de la science et de la technologie. Elles gèrent environ 2 MdsR\$ (800 M€).

Créée en 1962, la **fondation d'appui à la recherche de l'État de São Paulo (FAPESP www.fapesp.br)** est la plus ancienne FAP du pays et a servi d'exemple à la création des autres FAPs (créées entre 1985 et 2012). Elle est, aujourd'hui encore, la plus importante et la plus efficace au Brésil. Elle reçoit chaque année 1 % de la recette de l'État de São Paulo (le plus riche du pays) et représente donc l'une des organisations de financement de la Recherche les plus importantes. À ce titre, elle a développé de nombreuses coopérations internationales ; avec la France elle a notamment conclu des accords avec l'ANR, le COFECUB, le CNRS, l'INRIA, le CIRAD et l'INSERM.

Les FAPs sont désormais réunies en un conseil, le **Conseil national des fondations d'État d'appui à la recherche (Conselho Nacional das Fundações Estaduais de Amparo à Pesquisa – CONFAP www.confap.br)**, créé en 2007 et qui a pour but d'articuler les intérêts des FAPs à l'échelle du pays. Il joue un rôle fédérateur et constitue un bon guichet d'entrée de la coopération internationale.

2- La Recherche au Brésil

Au Brésil, le développement de la connaissance est extrêmement vigoureux et confère au Brésil une position clé en Amérique latine (55,8 % d'articles publiés) et dans le monde : le Brésil occupe en effet la 13^e position du classement mondial (source : *Thomson Reuters. National Science Indicators – NSI*). En 2009, 32 100 articles scientifiques brésiliens ont été indexés par l'ISI (*Institute for Scientific Information*), soit une augmentation significative de plus de 50 % depuis 2007. Sa croissance est exponentielle : alors que la production scientifique mondiale a doublé, celle du Brésil a presque été multipliée par dix ; cet effort considérable atteste à la fois d'une forte volonté politique et de la grande vitalité des chercheurs.

¹ Les programmes « *Jovens pesquisadores* » et « *pimeiros projetos* » ont, par exemple, été nouvellement créés pour les jeunes chercheurs et nouveaux groupes de recherche.

² En 2011, le CNPq a consacré 879 112 MR\$ (382 444 M€) au financement de bourses, à l'attention de 80 010 boursiers, soit deux fois plus qu'en 2003.

³ <http://www.finep.gov.br/>

La recherche brésilienne est principalement le fait des équipes du secteur public : elle est en effet réalisée dans les universités publiques fédérales et d'État, ainsi que dans quelques universités privées d'excellence (les PUC, *Pontificia Universidade Católica*). Plusieurs instituts nationaux, liés aux universités les plus importantes du pays, sont incontournables dans le panorama de la recherche brésilienne, notamment au profit du développement social et technologique et la visibilité de la recherche brésilienne à l'internationale. Parmi eux, la fondation *Oswaldo Cruz* (FIOCRUZ) sur les sciences de la santé, l'Institut de Mathématiques Pures et Appliquées (IMPA), l'Institut National de Recherche d'Amazonie (INPA), l'Entreprise Brésilienne de Recherche en Agriculture et Elevage (EMBRAPA), l'Institut Brésilien de Géographie et Statistiques (IBGE), entre autres.¹

La plupart des chercheurs bénéficient d'un statut « d'enseignant-chercheur » des universités (72 % des chercheurs sont dans l'enseignement supérieur, 25 % dans les entreprises publiques ou privées, 3 % dans les instituts gouvernementaux et 0,05 % dans le secteur associatif) ; en 2010, ils étaient 138 653 à occuper des fonctions à temps plein, soit 1,9 % de la population économiquement active du pays.

Afin de stimuler la recherche scientifique et technique appliquée aux secteurs de pointe, le Brésil s'est doté en 2008 de réseaux d'unités de recherche de haut niveau : les **Instituts nationaux de sciences et de technologie (INCTs)**. Avec 609 MR\$ (soit 264 M€) pour trois ans, les INCTs sont pourvus du plus important budget - au niveau national - consacré à la Recherche. L'objectif est essentiellement de mobiliser et d'articuler les meilleures équipes - en étroite collaboration avec les entreprises innovantes - dans les domaines stratégiques pour le développement durable du pays. Avec 124 projets d'instituts approuvés depuis 2008 dans différents domaines (santé, biotechnologie, nanotechnologie, énergie, etc.), le programme ambitionne d'impulser la Recherche fondamentale et la compétitivité au niveau international. Le réseau des INCTs repose sur un partenariat entre différentes institutions nationales et fédérales, comme le CNPq, la CAPES, plusieurs Fondations d'appui à la Recherche (FAP)², le ministère de la Santé, la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), *Petrobras*.

La Recherche brésilienne en chiffres (2010)³

- 452 institutions
- 2,2 % des publications, 13^e position du classement mondial (2009)⁴
- 27 253 groupes de Recherche
- 210 618 chercheurs dont 63 % de docteurs
- 138 653 chercheurs en équivalent temps plein, soit 1,9 % de la population économiquement active
- 50 % de femmes

• Recherche technologique, Innovation et entreprises

Quant au développement de la Recherche technologique dans les entreprises, il progresse moins vite et demeure, encore aujourd'hui, un défi majeur pour le MCTI et le Ministère du Développement de l'Industrie et du Commerce Extérieur. En effet, seulement 3,6 % des chercheurs attestant d'un diplôme de Doctorat ont choisi de rejoindre le monde des entreprises (publiques ou privées) et la production (mesurée par les brevets) reste encore très faible⁵.

Les actions menées en faveur de l'innovation constituent donc désormais un axe central de la politique du gouvernement. Les programmes de Recherche et de Développement de *Petrobras*, ceux de la **Banque nationale de développement économique et social (BNDES)** ou encore les programmes de la **FINEP**, sont destinés à stimuler cet environnement.

Par ailleurs, c'est en partie grâce à la Loi de l'innovation (complétée par la « Loi du bien » qui concède des mesures d'incitation fiscale pour la recherche et le développement) permettant aux structures publiques de financer et de subventionner les projets de R&D portés par les entreprises, que la FINEP a multiplié les outils et les dispositifs de soutien en faveur de l'innovation⁶. Elle accorde, entre autres, des financements à charge réduite (Programme *Inova Brasil*) et des prêts à taux zéro (*Juro Zero*). Il existe également plus de 30 fonds de capital-risque créés par la FINEP et la BNDES, dont le budget s'élève à plus de 3 MdsR\$ (1,2 Mds€). Le programme PRIME (Programme Première Entreprise Innovante), créé en 2009, mobilisant 17 incubateurs d'entreprises pré-sélectionnés, concède des subventions économiques pour les start-up ; 1 381 entreprises en ont déjà bénéficié.

¹ Pour en savoir plus sur le profil des chercheurs, les instituts et groupes de recherche, consulter la Plateforme Lattes (conçue et gérée par le CNPq) : <http://lattes.cnpq.br/>.

² Fondation d'appui à la recherche d'Amazonie (Fapeam), du Para (Fapespa), de São Paulo (Fapesp), du Minas Gerais (Fapemig), de Rio de Janeiro (Faperj) et de Santa Catarina (Fapesc).

³ Informations disponibles sur le site du MCTI : <http://www.mcti.gov.br/index.php/content/view/740.html?execview=>

⁴ Classement 2008 établi par Thomson Reuters. National Science Indicators - NSI.

⁵ En 2008, 14 741 demandes des brevets ont été déposées à l'Institut national de la Propriété Industrielle brésilien (INPI). Par ailleurs, le Brésil a initié en août 2009, ses activités en tant qu'autorité internationale de recherche et d'examen préliminaire pour les brevets, ce qui a accru localement le nombre de demandes, dont une bonne part en provenance des universitaires. Le renforcement des effectifs de l'office national des brevets INPI, autorisé par le gouvernement en juillet 2010, devrait accroître sensiblement le nombre de brevets accordés annuellement, la procédure actuelle souffrant encore de délais excessifs (de l'ordre de huit ans) en raison d'un sous-effectif.

⁶ Parmi les programmes les plus emblématiques, la FINEP pilote un appel national, les programmes PAPPE (Programme d'appui à la recherche dans les petites entreprises) et PRIME (Programme Première Entreprise Innovante).

Un Programme National d'appui aux Incubateurs d'entreprises et Parcs Technologiques (PNI), créé en 2004, a contribué pour sa part au développement de plus de 8 000 entreprises innovantes, au sein de 400 incubateurs présents dans tout le pays. Les parcs technologiques créent des synergies importantes entre les institutions scientifiques, publiques et privées. Afin de faciliter le rapprochement entre universités et entreprises, le Gouvernement fédéral a créé le **Système Brésilien de Technologie (SIBRATEC)**, formé par 56 réseaux et noyaux de Recherche et Développement qui s'articulent au niveau national. Ces réseaux, coordonnés par le MCTI, ont pour mission principal de soutenir l'innovation dans les micros et petites entreprises, et travaillent donc étroitement avec le **SEBRAE (Service Brésilien d'Appui aux Micro et petites entreprises)**.

• Politique scientifique et perspectives

La politique scientifique, technologique et d'innovation constitue l'une des priorités du Gouvernement brésilien ; pilotée par le MCTI, elle fait l'objet d'une **Stratégie Nationale pour la Science, la Technologie et l'Innovation (ENCTI)**¹, approuvée en décembre 2011. L'ENCTI vise à articuler et coordonner les politiques publiques et les initiatives privées dans les domaines scientifiques et technologiques au Brésil pour la période 2012-2015.

Dans bien des domaines, elle prolonge les actions et axes stratégiques définis par le Plan d'action pour la science la technologie et l'innovation (Pacti - 2007-2010)².

Elle prend donc en compte le bilan dressé en 2010 à l'occasion de la quatrième édition de la Conférence nationale pour la science, la technologie et l'innovation (4^e CNCTI), tenue à l'issue d'un cycle de rencontres initié un an plus tôt et ayant associé plusieurs dizaines de milliers de personnes aux débats. Les attendus de cet événement, synthétisés dans un « Livre bleu »³, ont posé les bases des orientations politiques nationales en matière de sciences, technologie et innovation jusqu'en 2015, et ont permis de définir – fait nouveau – une véritable philosophie, moteur des actions mises en œuvre dans ces domaines.

La nécessité de mettre la science, la technologie et l'innovation au service d'un développement durable, tant du point de vue socio-économique que socio-environnemental a structuré l'ensemble du plan d'orientations détaillées dans ce rapport. L'« innovation » y est omniprésente et concerne plus largement l'orientation générale que le Brésil entend donner à son « développement » : il s'agit de construire une stratégie performante pour faire du système de Science, Technologie et Innovation (S,T&I) le moteur d'un projet explicitement qualifié de « durable ». Ainsi, du bilan du 1^{er} PACTI à la définition du cadre de référence pour l'évolution de sa politique, les orientations sont guidées par l'idée qu'un cycle économique vertueux est possible, capable en même temps de répondre aux demandes de l'ensemble de la société brésilienne. Pour y parvenir, l'innovation institutionnelle, technologique et sociale est envisagée comme moyen d'action privilégié dans le but d'engendrer la dynamique durable qui est ici revendiquée.

La Banque nationale de développement économique et social (*Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social – BNDES*)

La BNDES a fait de l'innovation l'une de ses priorités stratégiques. Elle dispose depuis 2004 d'une ligne de crédits dédiée à l'innovation dans les entreprises. Dans cette perspective, plusieurs programmes de soutien à l'innovation ont été mis en place : Profarma-innovation, Prosoft-entreprise, Pro-ingénierie, Pro-aéronautique, PROTVD fournisseur. La carte BNDES, sur le principe d'une carte de crédit, permet aux micros, petites et moyennes entreprises de faire appel à des services de Recherche appliquée, développement et innovation,

pour le développement de produits et process. Enfin, la banque consacre un fonds technologique (*Fundo Tecnológico – FUNTEC*) au financement de projet dans des domaines stratégiques : énergies renouvelables issues de la biomasse, logiciels, semi-conducteurs, biotechnologies et médicaments.

Entre 2007 et 2010, la BNDES a engagé 5,27 MdsR\$ (2,1 Mds€). Entre 2007 et 2009, le montant de ses investissements a augmenté de 36 %.

¹ http://www.mcti.gov.br/upd_blob/0218/218981.pdf

² Pour en savoir plus : http://www.inovacao.unicamp.br/report/inte-PACATI_110207.pdf. Les 4 axes stratégiques (déclinés en 21 lignes d'action) sont les suivants : expansion et consolidation du système national de science, technologie et innovation ; promotion de l'innovation technologique des entreprises ; recherche, développement et innovation dans les domaines définis comme stratégiques ; science, technologie et innovation en faveur du développement social.

³ http://www.cgee.org.br/comunicacao/exibir_destaque.php?chave=149

PARTIE 2

LES ACTEURS ÉTRANGERS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

1- Évolution de la mobilité des étudiants brésiliens

En 2009, d'après l'UNESCO, le Brésil comptait 6 115 138 étudiants, dont 24 305 étaient en mobilité. Tandis que le nombre d'étudiants fait un bond considérable (70,7 % depuis 2002), la population en mobilité progresse moins vite (33 %) et représente toujours une proportion relativement faible des effectifs totaux (0,4 %, sur toute la période).

La France était le deuxième pays d'accueil des étudiants brésiliens en 2009 (3 379 étudiants), loin derrière les États-Unis (8 623 étudiants). L'Europe demeure un

continent extrêmement attractif puisque ce sont le Portugal, l'Allemagne et l'Espagne qui complètent le tableau des 5 premiers pays d'accueil des étudiants brésiliens.






Selon les chiffres de la CAPES, **la France est depuis 2007 le premier pays d'accueil des boursiers du gouvernement** (1 310 bourses en 2009 - 959 bourses de mobilité vers les États-Unis). Cette tendance se confirme en 2010 (1 502 boursiers de la CAPES en France, contre 1 023 pour les États-Unis)¹. Le Brésil demeure en tête des pays latino-américains à choisir la France comme destination d'études.

Population étudiante brésilienne entre 2002 et 2009

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Évolution 2002-2009
Total des étudiants au Brésil	3 582 105	3 994 422	4 275 027	4 572 597	ND	5 272 877	5 958 135	6 115 138	70,7 %
Étudiants brésiliens en mobilité internationale	18 281	18 853	17 930	18 060	18 378	20 220	21 757	24 305	33,0 %
% des étudiants brésiliens en mobilité	0,5 %	0,5 %	0,4 %	0,4 %	ND	0,4 %	0,4 %	0,4 %	-

Source : UNESCO - ND : non disponible

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants brésiliens en 2009

Pays d'origine	Effectifs
 États-Unis	8 623
 France	3 379
 Portugal	2 252
 Allemagne	2 023
 Espagne	1 859

Source : UNESCO

D'après l'enquête exclusive CampusFrance – TNS Sofres « Les étudiants étrangers en France : image et attractivité »² menée en octobre 2011 auprès de 2 100 étudiants, 95 % des étudiants brésiliens interrogés recommandent de venir étudier en France. Ils sont essentiellement attirés par son intérêt culturel (réponse de 53 % d'entre eux, soit plus de 20 points que la moyenne) et sont une large majorité à la classer comme premier choix de destination. C'est d'ailleurs sur l'aspect culturel qu'ils se montrent le plus satisfaits *a posteriori* (96 % d'entre eux sont par ailleurs unanimement satisfaits). La valeur universitaire du diplôme obtenu compte également pour beaucoup dans l'évaluation de leur satisfaction globale (97 % d'entre eux estiment que leur expérience va valoriser leur cursus universitaire).

¹ Le CNPq a, quant à lui, concéder 186 bourses de mobilité vers les États-Unis, et 74 bourses vers la France (la Grande-Bretagne et l'Allemagne arrivent en 3^e et 4^e position, avec l'accueil respectif de 69 et 64 boursiers du CNPq).

² <http://www.campusfrance.org/fr/ressource/synthese-zone-amerique-latine>

2- La mobilité internationale des étudiants brésiliens : le programme Science sans Frontières au cœur du dispositif¹



UN PROGRAMME ENTIÈREMENT PRIS EN CHARGE PAR LE GOUVERNEMENT BRÉSILIEN

Depuis 2011, la mobilité étudiante est officiellement devenue une priorité politique majeure. Le lancement du programme Science sans Frontières (SsF) annoncé en juillet 2011 par sa Présidente récemment élue, Dilma Rousseff, a fixé pour les prochaines années des objectifs extrêmement ambitieux : 75 000 bourses de mobilité vers l'extérieur devraient être accordées d'ici à 2015² (auxquelles s'ajoutent 26 000 bourses financées par des entreprises privées), soit un total de 101 000 bourses en quatre ans (niveau *graduação* et *pós-graduação*³).

Le programme est coordonné par le Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MCTI) et le Ministère de l'éducation (MEC), via leurs agences de financement, CNPq et CAPES, ainsi que par le Secrétariat à l'enseignement supérieur et technologique (*Secretaria de Educação Superior* – SESU) du MEC. Il concerne un périmètre très spécifique, composé de disciplines dites « prioritaires », essentiellement tourné vers les sciences de l'ingénieur (jouant un rôle stratégique pour le développement et l'avenir de l'industrie brésilienne⁴).

15 pays ont aujourd'hui signé une convention avec le gouvernement brésilien en vue de fixer les modalités et objectifs spécifiques pour ce programme : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Corée du Sud, Japon, Espagne, États-Unis, France, Hollande, Italie, Portugal, Grande-Bretagne, Irlande, Inde. Aussi, dans la perspective de formuler des réponses à la demande brésilienne, les différents acteurs étrangers de la mobilité étudiante qui les représentent sont tous mobilisés. Dans un contexte concurrentiel exacerbé par l'opportunité qu'offre Science sans Frontières, la promotion des études et l'attractivité constituent désormais un enjeu majeur.



LA(ES) RÉPONSE(S) DES ACTEURS ÉTRANGERS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Pour inciter et convaincre les étudiants à se porter candidats au programme SsF, la politique de promotion des études a été renforcée, tout autant que la promotion culturelle et linguistique qui représente elle aussi un volet essentiel de la stratégie visant à augmenter l'attractivité de chacun des 15 pays concernés. Face à la pénurie d'étudiants justifiant du niveau de langue requis, le programme Science sans Frontières a mis en exergue la nécessité de former – à moyen et long terme – une nouvelle génération d'étudiants à l'apprentissage des langues étrangères.

D'un point de vue opérationnel – et en vue de gérer l'augmentation significative des flux de boursiers – des dispositifs de mise en relation étudiants/établissements ont été spécialement conçus par les acteurs étrangers en charge de la mobilité étudiante (il s'agit surtout de portails d'informations en ligne labélisés Science sans Frontières intégrant des outils – moteur de recherche, formulaires – destinés à faciliter le placement des étudiants au sein des Établissements d'enseignement supérieur). Les opérateurs orientent et accompagnent le boursier⁵ et lui donnent accès aux informations utiles pour procéder à son choix de formation (places disponibles au sein des établissements ; type et contenu de la formation ; pré-requis spécifiques, le cas échéant).

L'ATTRACTIVITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PAYS PARTENAIRES

Les étudiants brésiliens disposent donc désormais de financements – mis à disposition par le gouvernement brésilien – ainsi que d'outils d'information et de mise en relation (placement) avec les établissements d'accueil étrangers. Ces derniers bénéficient parfois d'une longue tradition de coopération universitaire avec le Brésil (programmes de coopération structurée et nombreux accords interuniversitaires précédant le programme SsF ; c'est le cas pour la France et l'Allemagne par exemple) et élargissent – via ce dispositif – le champ de recrutement des étudiants.⁶

Pour les établissements étrangers qui comptent peu ou pas d'accord – ou dont la renommée internationale fait défaut – il s'agit d'une formidable opportunité permettant :

- d'accueillir des étudiants brésiliens sélectionnés pour l'excellence de leur parcours ;
- de développer des relations institutionnelles avec le Brésil.

¹ <http://www.cienciasemfronteiras.gov.br/web/csf/home>

² En 2012, le Brésil a prévu de concéder environ 20 000 bourses (tous niveaux et pays confondus). La France arrive en tête des pays d'accueil avec près de 2000 étudiants boursiers attendus pour une année de mobilité 2012/2013 au niveau licence/master/doctorat.

³ Le programme prévoit un volet Licence/Master, ainsi qu'un volet doctoral et post-doctoral. Des bourses sont également accordées aux jeunes chercheurs étrangers pour de courtes mobilités au Brésil (290 bourses au total).

⁴ Certains des pays concernés par le programme avaient déjà mis en place des programmes institutionnels dans le domaine des sciences de l'ingénieur favorisant les mobilités au niveau *graduação* (Branetec pour les Pays-Bas ; Brafitec pour la France). Néanmoins, les pays partenaires du Brésil témoignent, pour beaucoup, d'une longue tradition de coopération dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ces dernières continuent de fait d'occuper une place centrale dans les accords et les flux de mobilité.

⁵ Les boursiers SsF ont préalablement fait le choix d'un pays, puis ont été présélectionnés par leur établissement d'origine avant que leur candidature soit validée par la CAPES.

⁶ Science sans Frontières a aussi pour ambition de pallier les inégalités sociales et de territoire, favorisant l'internationalisation des IES brésiliennes et de leurs effectifs.

La promotion des études visant à accroître l'attractivité de ces établissements est l'un des axes prioritaires des acteurs étrangers de la mobilité étudiante dont le rôle de placement des étudiants implique d'assurer leur intégration tout autant que celle de l'ensemble des EES, dont ils sont les représentants dans ce programme.

Les aires prioritaires du programme Science sans Frontières :

- Ingénierie et autres aires technologiques ;
- Biologie, sciences biomédicales et de la santé ;
- Information et technologie de l'information ;
- Technologie aérospatiale ;
- Pharmacie ;
- Production agricoles durables ;
- Pétrole, gaz et extraction minière ;
- Énergies renouvelables ;
- Technologie minérale ;
- Biotechnologie ;
- Nanotechnologie et nouveaux matériaux ;
- Technologie de prévention et de diminution des risques de catastrophes naturelles ;
- Biodiversité et bio prospection ;
- Sciences de la mer ;
- Industries Créatives ;
- Nouvelles technologies de l'ingénierie de construction ;
- Formation de techniciens.

16

3- Les actions de promotion menées par les pays partenaires les plus actifs

LA PROMOTION DES ÉTUDES BRITANNIQUES

La promotion de l'enseignement supérieur à l'étranger (éducative, plus largement, mais aussi culturelle et linguistique) repose essentiellement sur le *British Council*. Implanté au Brésil depuis 1945, ses compétences recouvrent un large champ (quatre grands axes structurent son action : éducation, art, sport, langue) faisant de cet organisme un acteur majeur de la coopération entre le Brésil et le Royaume-Uni. Il contribue à la mise en œuvre de la politique définie en matière de coopération universitaire et scientifique (stratégie ; développement des partenariats ; veille et information ; mobilité).¹



Au Brésil, le *British Council* dispose de quatre bureaux, dont le plus important - à São Paulo - accueille et informe tous les publics (trois autres antennes sont présentes à Rio de Janeiro, Recife et Brasília). De nombreux représentants sont également implantés sur l'ensemble du territoire. Grâce à cet important réseau, le *British Council* peut mener des actions de promotion locales et participe activement à la diffusion de l'information sur les études britanniques (participation aux salons de promotion de l'enseignement supérieur, renforcement des liens avec les universités brésiliennes, etc.).

Un portail d'information sur les différents aspects liés à la mobilité étudiante (visas, bourses, diplômes, filières, etc.) est disponible en portugais. Il comprend un moteur de recherche intuitif permettant d'identifier les formations, établissements, bourses d'études.

Son rôle dans le domaine de la « mobilité internationale » - contrairement à d'autres organisations similaires dont Campus France ou le DAAD - ne comprend pas celui de gestionnaire/administrateur des programmes de bourses. Ces derniers sont en effet délégués à d'autres acteurs (la bourse *Chevening* est confiée depuis 2012 à l'Association *Commonwealth Universities* (ACU) ; la gestion du volet *graduação* du programme Science sans Frontières est assurée par *Universities UK* (UUK) qui procède au placement et à l'accompagnement des étudiants brésiliens conformément à la convention qu'il a signé avec la CAPES/CNPq).²



Le *British Council* assure pour sa part la formation « linguistique » - le niveau de langue étant un pré-requis pour participer à la

plupart des programmes (et pour obtenir un visa, dans le cas de la Grande-Bretagne) - et met en place l'examen d'évaluation « *International English Language Testing System* » (IELTS). Dans le cadre du programme Science sans Frontières, ce test a fait l'objet d'un accord spécifique visant à assurer sa gratuité pour 2 000 étudiants justifiant de bas revenus (essentiellement issus des régions du Nord, Nordeste et Centre-Ouest).³ Les objectifs quantitatifs fixés par Science sans Frontières se heurtent en effet au nombre limité de candidats attestant du niveau de langue requis. Il s'agit, pour cette raison, d'un aspect central de la promotion qui sera menée ses prochaines années en vue de faire de l'anglais l'un des principaux leviers de l'augmentation des chiffres de la mobilité vers le Royaume-Uni (mais aussi vers les autres pays anglophones - États-Unis notamment - ainsi que vers ceux qui proposent des cursus en anglais, comme les Pays-Bas).

¹ <http://www.britishcouncil.org/brasil.htm>

² <http://www.international.ac.uk/member-services/partnerships/science-without-borders/undergraduate-courses/university-search.aspx>

³ Des ressources en ligne et autres outils de formation/préparation aux tests (ainsi que des donations d'ouvrages/ supports aux bibliothèques des universités brésiliennes) font également partie des moyens mis au service des bénéficiaires du programme CsF : <http://takeielts.britishcouncil.org/> 40 000 tests d'auto-évaluation en ligne sont également disponibles pour les étudiants brésiliens.

LA PROMOTION DES ÉTUDES ALLEMANDES



Le DAAD assure le rôle de représentant des institutions d'enseignement supérieures allemandes avec lesquelles il entretient historiquement des relations étroites. Ainsi, il coordonne des programmes de mobilité à destination des étudiants et chercheurs brésiliens, la promotion des études allemandes (participation aux salons et autres congrès scientifiques) et anime des rencontres sur les études en Allemagne en diverses occasions (conférences, séminaires). Il est, avec Campus France, co-fondateur des salons Euro-Pos organisés dans toute l'Amérique latine.

Principalement basé à Rio de Janeiro (siège), le DAAD dispose également d'un bureau à São Paulo, au sein du « Centre Allemand pour l'innovation et la science »¹ qui fait office de point d'information pour le public. Il s'appuie sur le réseau du « Goethe-Institut », qui peut avoir vocation à informer sur les études en Allemagne – en plus de son rôle de promotion et de formation linguistique.² Des enseignants-chercheurs et lecteurs (spécialistes de la langue, littérature et culture allemande) sont accueillis dans les universités brésiliennes (la Chaire Martius notamment, à l'Université de São Paulo ; mais aussi dans 6 autres états du Brésil : Pará, Minas Gerais, Paraná, Ceará, Rio Grande do Sul, Rio de Janeiro). Sélectionnés par le DAAD, ces représentants ont un rôle d'orientation et de conseil auprès des étudiants et chercheurs (études, programmes de bourses, coopération scientifique) directement au sein des universités brésiliennes.

Dans le cadre du programme Science sans Frontières, le DAAD est l'opérateur unique en charge de l'orientation, du placement et de l'accompagnement pédagogique et administratif des étudiants brésiliens. Pour le niveau Licence et Master, la plateforme conçue exclusivement pour ce programme, permet aux candidats sélectionnés par la CAPES d'accéder aux offres de formation et nombre de places offertes par les établissements allemands. Les étudiants brésiliens n'ont pas besoin de visa étudiant pour se rendre en Allemagne, ce qui facilite grandement les procédures en amont du départ et constitue, en ce sens, un argument important en faveur de son attractivité.

L'année de l'Allemagne au Brésil – inaugurée en 2013 – sera l'occasion de mettre en avant les sciences, l'enseignement supérieur, la culture et la langue allemande au cours d'une série d'événements organisés dans tout le pays.³

LA PROMOTION DES ÉTUDES AUX ÉTATS-UNIS



Pour les États-Unis, premier pays d'accueil des étudiants brésiliens, il est essentiel de demeurer attractif. Depuis 1981, la Commission Fulbright⁴ établit des partenariats avec les agences gouvernementales brésiliennes et organisations du secteur privé pour la mise en place de programmes d'échanges dans le domaine de l'éducation. Elle met des moyens au service de la mobilité dans les deux sens (à destination des étudiants de deuxième et troisième cycle – appel à candidatures Fulbright/CAPES pour des séjours de neuf mois aux États-Unis – et des enseignants-chercheurs : chaires, professeurs invités, etc).

La commission Fulbright dispose de trois bureaux (Brasilia – siège – São Paulo et Rio de Janeiro). Elle coordonne également le réseau des Centres d'EducationUSA (soutenus par le service de l'éducation et de la culture - Bureau des affaires éducationnelles et culturelles – ECA - du Département d'État des États-Unis) qui ont pour mission d'informer le public brésilien sur les opportunités d'échanges (formations, bourses) dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Ces centres sont présents sur l'ensemble du territoire brésilien, hébergés au sein d'une vingtaine d'institutions partenaires (Casa Jefferson, Instituts et centres culturels Brésil-États-Unis, universités, etc⁵). Ils organisent régulièrement des conférences/réunions d'informations sur les études aux États-Unis.

En partenariat avec la CAPES et « l'Institute of International Education » (IIE), un site d'information conçu spécialement pour le programme Science sans Frontières est régulièrement mis à jour.⁶ L'IIE – organisation non gouvernementale compétente en matière de relations internationales pour la sphère éducationnelle – est chargée de l'orientation et du placement des candidats à ce programme.

Le volet linguistique fait aussi l'objet de mesures spéciales : des formations intensives en Anglais et en culture américaine - ENGLISH3 (ENGLISH CUBED) - sont proposées par les centres binationaux (voir les Centres EducationUSA) aux futurs boursiers SsF. Des aides sont accordées par l'Ambassade des États-Unis au Brésil aux candidats justifiant de bas revenus et résidant dans certaines villes des États de São Paulo, du Paraná, du Pará de l'Amazonie, de Bahia et du District Fédéral. L'obtention du TOEFL est favorisée, mais l'IELTS peut également être pris en considération par les universités américaines.

¹ <http://www.dwih.com.br/?id=1&L=1>

² Le « Goethe-Institut » compte sur un réseau, constitué d'une quinzaine de lieux, étendu à tout le territoire : Institut ou centre Goethe ; sociétés culturelles et centres d'examen : <http://www.goethe.de/ins/br/pt/net/ptindex.html>

³ En 2010/2011, l'année Brésil/Allemagne pour la Science, la technologie et l'innovation avait déjà permis l'organisation de plus de 100 conférences bilatérales et autres événements scientifiques (expositions, ateliers, etc.) et ainsi de donner l'impulsion à de nombreux projets de coopération et d'échanges.

⁴ <http://www.fulbright.org.br/>

⁵ Pour en savoir plus : <http://www.educationusa.info/Brazil>

⁶ <http://educationusa-cienciasemfronteiras.org/>. Voir aussi le site officiel IIE/CsF : <http://www.iie.org/en/Programs/Brazil-Science-Without-Borders>

LA PROMOTION DES ÉTUDES AUX PAYS-BAS



Depuis 2008, le Nuffic NESO dispose d'un bureau à Brasilia servant également de point d'accueil pour le public et où sont organisées des réunions d'information mensuelles. Il a pour principal objectif de promouvoir, développer et consolider les partenariats institutionnels entre les universités brésiliennes et hollandaises.

Les représentants du Nuffic NESO organisent régulièrement des tournées promotionnelles (participation à des salons organisés localement à travers le pays). Des nouveaux outils de discussion en ligne (forum virtuel) pallient les contraintes géographiques. Les Pays-Bas participent également aux salons Euro-Pos depuis leur création.

En plus des arguments relatifs à l'excellence de l'enseignement supérieur hollandais et son inscription sur la scène scientifique internationale, les Pays-Bas proposent plus de 1 400 programmes de cours disponibles en anglais, dans toutes les disciplines. Un moteur de recherche permet d'identifier les formations et possibilités de financements mis à disposition des étudiants selon leur pays d'origine.¹ Un site dédié au programme Science sans Frontières et aux opportunités d'études, dans ce cadre, est également disponible.²

Por que estudar na Holanda?

Grande variedade de programas de estudo internacionais:
O ensino superior holandês oferece um grande número de cursos ministrados totalmente em inglês em quase todos os níveis de ensino.

Excelência em educação e pesquisa:
O sistema de educação superior holandês possui reconhecimento internacional por sua alta qualidade. As instituições holandesas estão listadas em excelentes colocações nos mais diversos rankings internacionais.

Ambiente de estudos internacional:
Oportunidade de estudar em um ambiente multicultural e de alto nível em equipes que estimulam a interação entre os estudantes. Estudiar na Holanda significa ter a flexibilidade e a diversidade necessárias para desenvolver opiniões próprias e aplicar as criativas para cada novo aprendizado.

LA PROMOTION DES ÉTUDES EN ESPAGNE

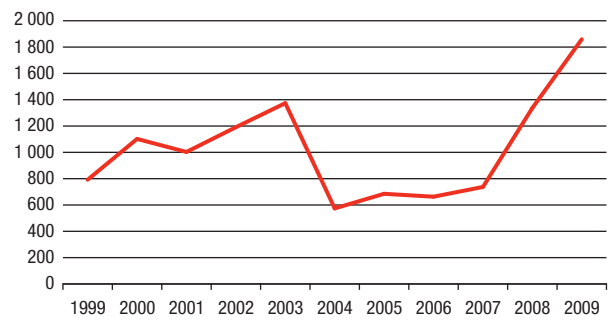
La Fondation « *universidade.es* » créé en 2008 par le gouvernement espagnol afin d'œuvrer en faveur de la promotion de l'enseignement supérieur espagnol à l'étranger, ne dispose pas à proprement parler de représentations dans le monde. Elle s'appuie sur le réseau diplomatique, les bureaux techniques de coopération (AECID, à Brasilia et São Paulo) et sur l'Institut *Cervantes* pour lequel le Brésil est le pays où son implantation est la plus importante.

L'Espagne, qui fait partie des cinq premiers pays d'accueil des étudiants brésiliens, est donc présente sur le territoire essentiellement via les Instituts *Cervantes*, d'abord en charge de la promotion culturelle et linguistique. Le Brésil est l'un des pays où l'apprentissage de la langue

espagnole s'est le plus développé, notamment grâce à la promulgation, en 2005, d'une loi instaurant l'obligation de proposer l'espagnol comme deuxième langue optionnelle dans l'enseignement secondaire. Implanté à São Paulo depuis 1998, et Rio de Janeiro en 2001 (siège de la coordination du réseau de l'Institut et des centres d'examen de langue au niveau régional : Argentine, Chili, Equateur et Pérou), l'Institut *Cervantes* a depuis lors étendu son réseau à Brasilia, Curitiba, Porto-Alegre et Salvador. L'ouverture d'instituts à Recife, Belo Horizonte et Florianópolis est également prévue. 49 centres d'examen DELE sont actuellement opérationnels.

Grâce à son implantation et à une politique d'attractivité spécialement tournée vers le Brésil en Amérique latine, l'Espagne est l'un des pays dans lesquels la progression du nombre d'étudiants brésiliens en mobilité est la plus notable.

Évolution des étudiants brésiliens en mobilité en Espagne, depuis 1999



Source : UNESCO

Le Ministère de l'Éducation espagnol a mandaté la fondation « *Universidad.es* » pour assurer la gestion du programme Science sans Frontières (placement des étudiants en fonction du nombre de places ouvertes par les différentes universités espagnoles partenaires). Un site dédié informe sur la procédure à suivre, les études en Espagne et sur les cours de langue.³ Un accord a été signé avec le CNPq qui finance intégralement une formation en langue espagnole de 3 mois, *on line*, conçue par l'Institut *Cervantes* et destinée aux boursiers de ce programme.



¹ <http://www.studyinholland.nl/scholarships/grantfinder>

² <http://www.swbholland.org/en/index.php>

³ <http://www.csf-espanha.es/>

LA PROMOTION DES ÉTUDES AU CANADA

Le Canada est récemment devenu un partenaire universitaire et scientifique de premier plan. En 2010, un Accord-cadre de coopération en matière de science, de technologie et d'innovation a été signé entre les deux pays. Un Comité mixte pour la coopération scientifique a par ailleurs été inauguré à Ottawa, Canada, en juin 2011.

De nombreuses organisations/structures témoignent de la vitalité des échanges ; citons l'Association brésilienne d'études canadiennes, créée en 1991, dont le siège est itinérant et compte 12 Centres d'études canadiennes au sein de diverses universités brésiliennes. Elle organise annuellement un Congrès international de valorisation des partenariats scientifiques. Le bureau Canadien de l'éducation nationale (CBIE)¹ et le CALDO² - consortium constitué de quatre universités canadiennes : Alberta, Laval, Dalhousie et Ottawa – sont les partenaires désignés du programme Science sans Frontières.



L'Ambassade du Canada à Brasilia, et les consulats de Rio de Janeiro et de São Paulo, assurent le rôle d'interface : son portail informe sur les acteurs et outils de la coopération, ainsi que sur les opportunités de bourses du gouvernement. Pour les autres programmes/bourses, les universités/formations ou toute autre information relative aux études au Canada, le site Internet « Education au/In Canada » (<http://www.educationau-incanada.ca/>, disponible en français et en anglais) met à disposition des étudiants des moteurs de recherche intuitifs.

Le Québec s'appuie, pour sa part, sur la « Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec » (CREPUQ)³, organisme privé qui regroupe depuis 1963 l'ensemble des établissements universitaires québécois. En plus d'un portail d'information destiné aux étudiants étrangers traduit en cinq langues, dont le portugais,⁴ la CREPUQ met en place tous les ans depuis 2009 une mission de promotion et de recrutement au Brésil, composée de représentants d'institutions universitaires et du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Le Bureau du Québec à São Paulo est étroitement associé à l'organisation de cette mission (en 2012, elle s'est rendue à São Paulo, Belo Horizonte et Curitiba où ont été organisés des salons *Estude nas universidades do Québec*. Plus de 1 200 étudiants brésiliens ont ainsi eu l'occasion de rencontrer les représentants des universités québécoises).

En outre, depuis la fin des années 70, la CREPUQ assure la coordination des programmes d'échanges d'étudiants établis avec plus de 500 établissements ou consortiums d'établissements universitaires, situés dans plus de vingt pays.



¹ Le CBIE, en collaboration avec l'« Association of Universities and Colleges of Canada » (AUCC) et « Languages Canada », a signé un accord avec la CAPES/CNPq pour la gestion des bourses SsF, à partir de septembre 2012. Les boursiers pourront rejoindre l'un des 946 programmes académiques mis en place au sein des 95 IES membres de l'AUCC. Pour en savoir plus : <http://www.cbie-bcei.ca/fr/>

² <http://www.caldo.ca>

³ <http://www.crepucq.qc.ca/>

⁴ http://www.universitesquebecoises.ca/langue_portugais.php?L=fr

PARTIE 3

LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ

1- La mobilité étudiante brésilienne vers la France

Selon l'UNESCO, la France est le deuxième pays d'accueil des étudiants brésiliens et d'après la CAPES, le premier pays d'accueil de ses boursiers (avec 1 502 bourses vers la France - sur un total de 4 951 bourses de mobilité vers l'extérieur accordées par la CAPES en 2010, ce sont près de 30 % des boursiers du gouvernement qui ont choisi la France).

D'après le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la France a accueilli 4 672 étudiants brésiliens en 2011-2012, parmi lesquels 3 029 (64,3 %) étaient inscrits en université.¹ Depuis 2007 (2 386), ce chiffre a fait un bond de près de 27 %.

C'est le niveau Licence qui a le plus bénéficié de cette augmentation, avec 919 étudiants en 2011 (+ 33,8 % depuis 2007)², puis le niveau Master - qui progresse moins vite - mais demeure néanmoins le niveau le plus représenté (45 % des étudiants brésiliens). Le niveau Doctorat, enfin, représente toujours en 2011/2012 près de 25 % du total mais n'a pas connu de progression notable (+ 19,8% depuis 2007).

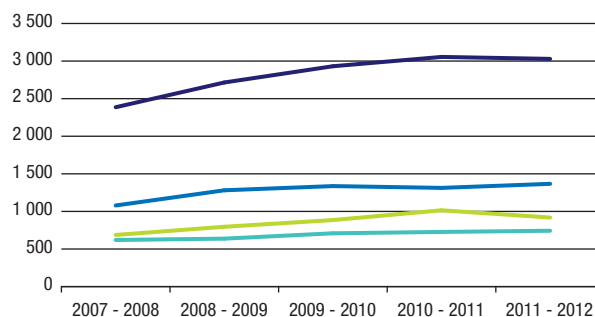
D'après le MESR, les Brésiliens étudiaient majoritairement dans les filières « Lettres Sciences Humaines » (ils étaient 1 608 sur un total de 3 029 étudiant, soit plus de la moitié d'entre eux), puis dans les filières « Sciences (et STAPS) » avec 562 étudiants.

Les filières de « Droit/Sciences politiques » et des « Sciences économiques et administration économique et sociale » accueillait respectivement 394 et 379 étudiants. Enfin, celle de « médecine-pharmacie-dentaire » comptait 86 étudiants brésiliens, loin derrière les effectifs des Sciences Humaines et sociales (SHS) qui sont donc largement majoritaires dans cet état des lieux 2011 de la répartition des étudiants par discipline.

Dans toutes ces filières - à l'exception de celle des « Sciences et STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) » pour lesquelles le nombre d'étudiants doctorants est majoritaire - c'est le niveau Master qui domine. En « Lettres Sciences humaines », les niveaux Licence et Master présentent globalement les mêmes chiffres (respectivement 598 et 652 étudiants).³

D'après les données du Ministère de l'Intérieur, les visas délivrés aux étudiants brésiliens en mobilité en France sont en grande majorité des visas pour un séjour supérieur à 3 mois. Depuis 2007, le nombre de visas pour études délivrés a augmenté d'environ 30 %. En 2011, 3 028 visas ont été délivrés contre 2 343 visas en 2007. Quant aux visas court séjour, 51 ont été délivrés de 2007 à 2011.

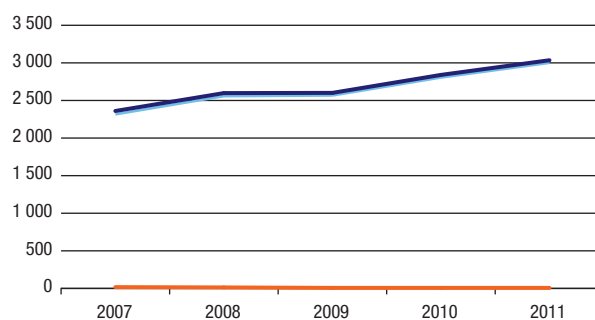
Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises, depuis 2007



	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	2 386	2 715	2 931	3 055	3 029	26,9 %
L	687	796	885	1 015	919	33,8 %
M	1 079	1 281	1 337	1 313	1 367	26,7 %
D	620	638	709	727	743	19,8 %

Source : MESR, DGESIP / DGRI - SIES et MEN - MESR - DEPP

Évolution du nombre de visas délivrés depuis 2007



	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	2 360	2 598	2 601	2 840	3 035	29 %
Visas court séjour	17	13	7	7	7	- 59 %
Visas > à 3 mois	2 343	2 585	2 594	2 833	3 028	29 %

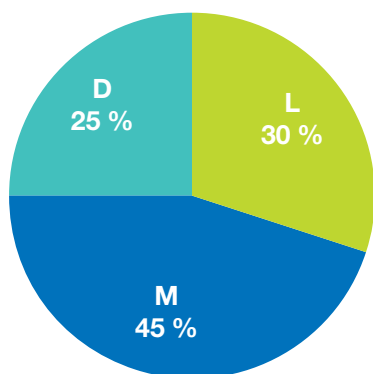
Source : Ministère de l'Intérieur

¹ D'après les chiffres communiqués par la Conférence des Grandes Écoles (CGE), 1 237 étudiants ont rejoint une École française en 2009 (441 en formation non diplômante et 796 en formation diplômante). La grande majorité d'entre eux a suivi une formation dans une école d'ingénieur (1 030 étudiants). 186 ont intégré une école de management (21 sont classés dans la catégorie « autres écoles »).

² D'après les informations transmises par Campus France Brésil, en 2010, 1 594 dossiers (ayant reçu l'avis motivé du SCAC ou de l'une de ses antennes) concernent le niveau Licence, sur un total de 2 908 dossiers traités (n'ayant pas forcément donné lieu à une demande visa).

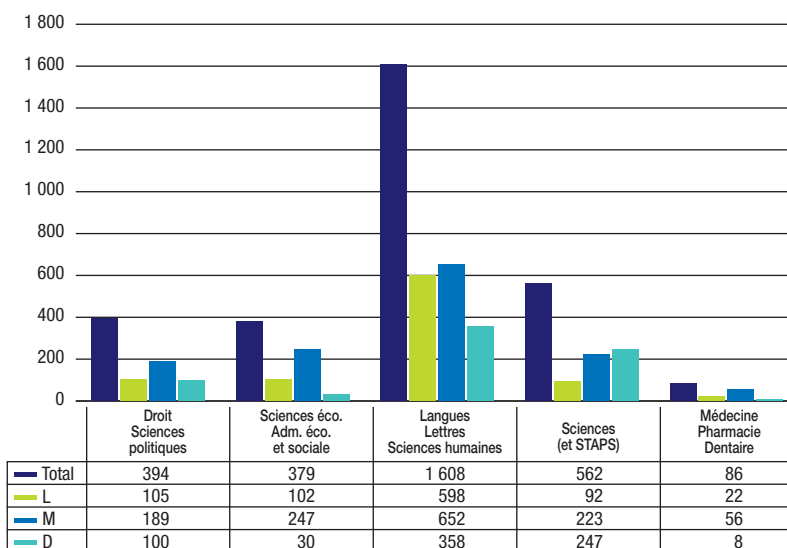
³ Le programme Science sans Frontières, qui concerne essentiellement les sciences de l'ingénieur et qui prévoit la mobilité de plus de 2 000 étudiants en France au niveau Licence/Master, modifiera certainement le profil de l'étudiant brésilien en France.

Répartition par niveau dans les universités françaises en 2011



	2011 - 2012	% du total
Niveau L	919	30 %
Niveau M	1 367	45 %
Niveau D	743	25 %

Répartition par discipline dans les universités françaises (2011-2012)



Source : MESR, DGESIP / DGRI - SIES et MEN - MESR - DEPP

2- Activités de Campus France et promotion des études en France

L'Espace Campus France Brésil, installé à São Paulo depuis 1998, est le lieu d'information et d'accueil des étudiants brésiliens – ou étrangers résidant au Brésil – désireux d'effectuer un séjour en France (mobilité au niveau *graduação* et *pós-graduação*, stages, séjour au pair ou formation en Français Langue Étrangères).

Depuis 2007, il est le relais privilégié entre les étudiants et les Établissements d'enseignement supérieur français. Il gère en effet la procédure CEF (procédure dématérialisée de candidature en ligne obligatoire au Brésil pour l'obtention du visa « étudiant »), relayé localement par douze points d'entretien : Aracajú, Belém, Belo-Horizonte, Brasília, Curitiba, Florianópolis, Fortaleza, Manaus, Porto Alegre, Recife, Rio de Janeiro et Salvador. Depuis 2012, l'Espace a quitté le campus de l'Université de São Paulo (USP) pour emménager dans une zone centrale, très accessible, située près du Consulat de France et de l'Alliance française de São Paulo.

LES ÉTUDES EN FRANCE : INFORMATION, ORIENTATION ET PROMOTION

Point d'accueil pour le public, l'Espace Campus France reçoit les étudiants venus s'informer des opportunités d'études en France.¹ Ces derniers sont reçus et orientés par les membres de l'Espace (neuf salariés à temps complet répartis selon les différentes missions : accueil et orientation, procédure CEF, communication, promotion).

Depuis 2012, une conseillère d'orientation de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) occupe un bureau dans ces locaux.

L'Espace met à disposition de la documentation gratuite : celles des universités/écoles françaises/centres langues invités à déposer de l'information à disposition des étudiants ; le guide « Choisir la France », entre autres, traduit en portugais et disponible en ligne ; le « Guide de la coopération franco-brésilienne » - spécialement conçu par le Cendotec (Centre Franco-Brésilien de Documentation Technique et Scientifique) à l'occasion de l'année de la France au Brésil en 2009 – et qui dresse un état des lieux des acteurs et outils de la coopération, aussi bien que de l'enseignement supérieur brésilien et français.²

Le Cendotec³, véritable plateforme de documentation et d'information au service de la coopération académique et scientifique entre la France et le Brésil, contribue à la mission de valorisation des études en France. Il intervient via son principal outil, le portail de la « *Comunidade França Brasil* »⁴ qui publie en ligne, en français et en portugais, les actualités du secteur, ainsi que l'agenda des événements de promotion, débats d'idées et interventions d'experts français au Brésil. Les membres de la *Comunidade*, regroupés en 326 communautés thématiques, sont actuellement plus de 15 000 (étudiants, professeurs et personnes ayant un intérêt pour la France). Ils ont accès à de nombreux services et outils : ressources en ligne, forum, lettre d'information « *França Flash* » (adressée à plus de 68 000 personnes), base de données en ligne, etc.

¹ D'après l'enquête exclusive Campus France – TNS Sofres « Les étudiants étrangers en France : image et attractivité », 21% des étudiants brésiliens interrogés ont utilisé l'Espace Campus France du Brésil et 32% n'en avaient jamais entendu parler ; ces chiffres sont dans la moyenne de l'ensemble des pays.

² http://www.comunidadefb.com.br/web/index_campus_fr.php

³ Créé en 1978, le Cendotec dispose d'un double statut : celui d'établissement à autonomie financière lié au ministère des Affaires étrangères (MAE) et celui d'association brésilienne sans but lucratif (cette association est administrée par les responsables des relations internationales de plusieurs des universités les plus importantes : USP, UNICAMP, PUC-SP, FGV). Ses ressources proviennent majoritairement du MAE. En 2013, il fusionnera avec le Service de Coopération et d'Action culturelle, pour servir de base à la constitution de l'Institut Français du Brésil.

⁴ http://www.comunidadefb.com.br/web/index_fr.php

En vue de compléter ce dispositif, l'Espace Campus France Brésil dispose d'un site Internet comprenant de nombreux documents traduits.¹ En plus des informations disponibles sur tous les aspects des études et de la vie en France, ce site comprend deux catalogues dotés de moteurs de recherche intuitifs, concernant les formations (par niveau, domaine, etc) et les bourses. L'actualité de l'enseignement supérieur français y est régulièrement mise à jour, qu'il s'agisse des initiatives/opportunités relatives à la mobilité des étudiants étrangers - brésiliens en particulier - ou des événements promotionnels organisés au Brésil : réunions d'information, visites d'intervenants/représentants d'établissements français, salons de promotion de l'enseignement supérieur, séminaires, conférences, etc.

En 2011, Campus France Brésil a ainsi participé à près d'une trentaine d'événements - tous formats confondus - dont beaucoup organisés à son initiative. Des missions d'établissements français au Brésil (« Caravanes ») sont régulièrement organisées, théoriquement au moins tous les deux ans.

En 2011, l'opération majeure est sans nul doute la première édition du salon **Europós**, co-organisé avec le DAAD et le *NUFFIC Neso Brasil*. Il a permis de promouvoir les études en Europe auprès de plus de dix mille étudiants attendus au cours des journées du 18, 19 et 20 novembre à São Paulo.² La seconde édition de ce salon aura lieu en 2013, sous le label du programme brésilien Science sans Frontières qui englobe désormais – et jusqu'en 2014 – les programmes de coopération structurés (Brafitec, Brafagri ; CAPES-COFECUB pour le niveau D) et les appels à candidatures de niveau *graduação* (pour lequel Campus France est l'opérateur unique en France) et *pós graduação*, qui pour sa part n'a pas impliqué la mise en place d'un dispositif d'orientation et de placement systématique.

Ainsi, toutes les actions de promotion des études en France visent aujourd'hui à remplir les objectifs de ce programme : l'accueil de 10 000 étudiants en France, en 4 ans, et mobilisent l'ensemble du réseau français à l'étranger (Alliances françaises ; Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France au Brésil et Consulats généraux ; représentations des organismes de recherche). Le site Campus France Science sans Frontières³ (qui joue le rôle de plateforme d'inscription, de sélection et de placement des boursiers de niveau *graduação*) est également le portail d'information (en portugais) du programme à destination des étudiants brésiliens. On y trouve des rubriques sur les études en France, mais également sur l'actualité du programme et l'agenda à venir.



Flyer promotionnel programme Science sans Frontières

DES ACTIONS CONCERTÉES AVEC LES PARTENAIRES FRANÇAIS ET BRÉSILIENS

Le Cendotec/Campus France travaille en étroite collaboration avec le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Brasilia et ses antennes locales (Rio de Janeiro et São Paulo notamment), ainsi qu'avec les autres acteurs du Réseau français à l'étranger.

Les Alliances françaises - présentes sur l'ensemble du territoire brésilien - constituent des partenaires privilégiés. En plus de la promotion linguistique, elles assurent un premier niveau d'information et d'orientation des étudiants (ce rôle sera renforcé dans les prochains mois en vue de développer le réseau de « correspondants » et « d'antennes » Campus France et proposer ainsi une réponse adaptée au programme Science sans Frontières. Les Alliances seront donc prochainement dotées de toute la signalétique/documentation Campus France destinée à informer les étudiants). De récentes initiatives scellent ces partenariats, telle que la « Semaine des Conférences sur les études en France », à São Paulo (27 août – 3 septembre 2012)⁴, qui vise à informer le public sur les formations, possibilités d'échanges, ainsi que les cours de français « *Destino Universidade* » adaptés aux futurs boursiers ou étudiants en mobilité.

En 2011, l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie) a ouvert sa première représentation locale en Amérique latine, à Sao Paulo, au Brésil, et du 7 au 10 mai 2013 s'y tiendra la 16^e assemblée générale de l'Agence universitaire Francophone. À cette occasion, plus de 780 universités de 98 pays seront invitées à échanger et débattre sur les problématiques clés du milieu universitaire et de la francophonie.

Du côté des partenaires brésiliens, l'association BELTA⁵ – *Brazilian Educational & Language Travel Association* – fondée en 1992, réunit les principales institutions brésiliennes qui œuvrent pour le développement des formations, stages et échanges à l'extérieur du pays. Campus France est partenaire de l'événement EXPOBELTA, salon et forum sur les études internationales et les échanges, qui a lieu tous les ans en vue de promouvoir les études à l'étranger (17 et 18 mars à São Paulo en 2012 ; 27 au 29 mars en 2013). L'association BELTA peut-être un excellent relai pour les écoles de langue désireuses de promouvoir leur offre de formation : les partenaires « labélisés » BELTA figurent dans la base de données en ligne (moteur de recherche intuitif permettant d'identifier les partenaires associés, par pays, par type de service et par type de mobilité).

Le FAUBAI (Forum des services de relations internationales des universités brésiliennes) - créé en 1988 et réunissant 115 responsables ou directeurs des relations internationales de l'enseignement supérieur - est un autre des principaux partenaires de Campus France au Brésil. Son rôle dans

¹ <http://www.brasil.campusfrance.org/> . D'après l'enquête exclusive Campus France – TNS Sofres « Les étudiants étrangers en France : image et attractivité », 68 % des étudiants brésiliens interrogés ont consulté le site pour se renseigner.

² <http://www.euro-pos.com.br/>

³ <http://www.csf.campusfrance.org/>

⁴ <http://www.brasil.campusfrance.org/node/135287>

⁵ <http://www.belta.org.br/>

l'internationalisation de l'enseignement supérieur est notable ; il collabore étroitement avec l'ensemble des acteurs de la mobilité étudiante, agences de financement, représentations diplomatiques et autres organismes et programmes internationaux. Il se réunit une fois par an pour faire le point sur les questions relatives à la mobilité et les perspectives en matière de relations internationales des universités. Des séminaires, ateliers et réunions régionales sont régulièrement organisés. En 2013, la rencontre annuelle du FAUBAI aura lieu à Natal (Rio Grande do Norte).

LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ : BOURSES, ACCORDS ET PROGRAMMES

Outre les 169 bourses de mobilités identifiées pour le Brésil via le moteur de recherche *CampusBourses*,¹ disponibles en ligne sur le site de Campus France Brésil, la mobilité des étudiants brésiliens vers la France repose sur plusieurs mécanismes bilatéraux, souvent financés par la CAPES et le gouvernement français.

Les accords inter-universitaires, qui constituent la base de la coopération en enseignement supérieur, sont nombreux : en 2011, 714 accords de partenariats ont effectivement donné lieu à des échanges d'étudiants. Les plus grandes universités brésiliennes possèdent souvent des accords avec plus de 20 établissements français ; ils sont activés selon les demandes des étudiants. Il existe également plus de 90 accords de double diplôme (actifs) et des conventions donnant lieu à des cotutelles de thèse.

Le programme bilatéral emblématique, CAPES-COFECUB (Comité d'évaluation de la Coopération universitaire et Scientifique avec le Brésil), premier programme de coopération internationale signée par la CAPES en 1978, a permis de soutenir plus de 700 projets, et de former 2 000 docteurs brésiliens et français. Les programmes BRAFITEC et BRAFAGRI – orientés vers la formation des ingénieurs et des professionnels en agronomie et médecine vétérinaires – ont permis de soutenir depuis 2003 la mobilité de plus de 3 000 étudiants des deux pays.

Des programmes de coopération scientifique et universitaire à l'échelle régionale complètent ce dispositif. Avec un certain nombre de pays andins et du cône sud, la France conduit les programmes régionaux MATH-AmSud² et STIC-AmSud³, concernant respectivement les domaines des mathématiques et des sciences et technologies de l'information et la communication. Ils financent la mobilité de chercheurs dans le cadre de projets de recherche réunissant, au minimum, une équipe de recherche française et deux équipes de recherche de deux pays latino-américains (Argentine, Brésil, Chili, Paraguay, Pérou et Uruguay).

Le programme régional de coopération universitaire PREFALC s'attache, pour sa part, à consolider les accords de coopération en réseau. Il vise à exporter des Masters français en Amérique latine, favorisant ainsi la mise en place de doubles diplômes. Il finance des projets impliquant au minimum un établissement d'enseignement supérieur en France et un établissement d'enseignement supérieur dans au moins deux pays latino-américain ou caribéens. Le Brésil est moins bien représenté dans ce programme que dans les deux autres programmes régionaux cités précédemment.⁴

Concernant les **organismes de recherche**, quatre disposent de représentations permanentes au Brésil : le CNRS, l'IRD, le CIRAD et l'INRA. De nombreux autres (CEA, CEMAGREF, INSERM, INRIA, IFREMER, le Museum National d'Histoire Naturelle) ont établi des partenariats avec leurs homologues et/ou agences de financement (55 accords signés ou renouvelés entre 2007 et 2010). La mise en réseau d'équipes de recherche françaises et brésiliennes est en effet au cœur de la stratégie des acteurs concernés : en 2011, un appel à projets liant les INCTs (Institut national de Science et Technologie) à plusieurs grands organismes français a été lancé en vue de soutenir le développement de réseaux thématiques de recherche dans les domaines suivants : mathématiques, physique, informatique (Web), calcul haute performance, maladies émergentes et changement climatique, catastrophes naturelles et changement climatique. Par ailleurs, les efforts visant à créer et développer des structures conjointes sur certains thèmes d'excellence se poursuivent : on compte aujourd'hui une dizaine de Laboratoires Mixtes Internationaux (LMI) et Unités Mixtes Internationales (UMI), en fonctionnement ou finalisation.



Salon Europós - São Paulo, 2011

¹ <http://www.campusfrance.org/fria/bourse/index.html?cid=73&siteroot=http://www.bresil.campusfrance.org/#app=faac&193-si=0>. Pour en savoir plus sur les bourses, voir aussi le « Guide de la coopération universitaire franco-brésilienne » : http://www.cendotec.org.br/arquivos/GuideCooperationFrancoBresilienne_FR.pdf

² En 2010, les cinq projets approuvés comptaient tous un coordinateur international ou un responsable scientifique brésilien, représentants des institutions suivantes : Institut Nationale de Mathématique Pure et Appliquée (IMPA), Université Fédérale de Rio de Janeiro, Université de São Paulo, Université Fédérale Fluminense. Pour en savoir plus : <http://www.mathamsud.org/>

³ En 2011, les huit projets approuvés comptaient tous un coordinateur international ou un responsable scientifique brésilien, représentants des institutions suivantes : Institut de recherche énergétique et nucléaire, Université technologique fédérale du Parana, Université fédérale de Santa Catarina, Université de Brasilia, Université fédérale d'Alagoas, Université fédérale du Rio Grande do Sul. Pour en savoir plus : <http://www.sticamsud.org/>

⁴ En 2012, sur huit projets sélectionnés, deux d'entre eux comptaient sur des partenaires brésiliens. Pour en savoir plus. <http://www.prefalc.msh-paris.fr/>

En 2011, l'AIRD (Agence Inter-établissements de Recherche pour le Développement), en partenariat avec l'Ambassade de France au Brésil, la Région Guyane, et les Fondations de soutien à la Recherche des États d'Amazonas (FAPEAM), d'Amapá (FAP Tumucumaque) et du Maranhão (FAPEMA) au Brésil, ont lancé le premier appel à candidatures pour le programme de coopération scientifique et universitaire GUYAMAZON¹. L'objectif est de soutenir la mise en œuvre de projets de recherche, formation, développement et innovation dans le cadre de collaborations scientifiques et technologiques portant sur le thème du biome amazonien. Ce programme vise au renforcement des capacités universitaires et scientifiques en zones transfrontalières.

LES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITÉ DES ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS CHERCHEURS FRANÇAIS AU BRÉSIL

• Le programme REFEB

Ce programme s'adresse aux étudiants et jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales, dont l'objet d'étude ou de recherche nécessite un séjour au Brésil de courte durée (3 à 6 mois). Les postulants doivent être engagés en France dans une recherche en sciences sociales dans le cadre d'un Master 2, d'un Doctorat, éventuellement d'un post-doctorat et bénéficiaire de l'encadrement d'un enseignant chercheur brésilien (tout du moins d'une personne référente dans une Institution d'enseignement supérieur brésilienne). Depuis 2002, 140 boursiers ont pu bénéficier d'une aide à la mobilité.²

À l'occasion des dix ans du programme REFEB, une enquête réalisée en 2012, a été adressée aux lauréats du dispositif. Cette étude a confirmé la réalisation effective des objectifs principaux du REFEB : donner aux étudiants une opportunité de « terrain » qu'ils n'auraient probablement pas pu réaliser (plus des deux tiers des lauréats affirment catégoriquement que leur recherche n'aurait pas pu être réalisée sans le soutien financier du REFEB) et permettre l'insertion forte et durable de ses lauréats dans une relation avec le Brésil.

• Le programme des « Chaires françaises dans l'État de São Paulo »

L'Université de São Paulo (USP), l'Université d'État de Campinas (UNICAMP) et l'Université d'État de São Paulo « *Júlio de Mesquita Filho* » (UNESP), en partenariat avec le Consulat Général de France à São Paulo ont lancé en novembre 2012, pour la troisième année consécutive, un programme de chaires pour professeurs ou chercheurs d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche français.

Ce programme permet l'accueil – dans toutes les disciplines – de professeurs ou de chercheurs d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche français pour une durée supérieure à 45 jours et inférieure à un an. Les lauréats reçoivent une bourse mensuelle de l'université partenaire et le Consulat Général de France à São Paulo prendra à sa charge le billet d'avion aller-retour. Les candidats peuvent présenter conjointement à leur projet la candidature pour une durée de séjour supérieure ou égale à trois mois (et dans la limite de 12 mois) d'un post-doctorant rattaché à la même unité de recherche que le candidat, travaillant sur le même sujet.³

Le Comité franco-brésilien de sélection qui s'est réuni le 1^{er} mars 2012 a validé l'attribution de 25 chaires.

¹ Pour en savoir plus : <http://www.ird.fr/les-partenariats/renforcement-des-capacites/des-programmes-specifiques/guyamazon>

² Pour en savoir plus sur les modalités de candidatures de ce programme, voir : <http://www.ambafrance-br.org/Lancement-de-l-appel-a>

³ Pour plus d'informations sur les critères d'éligibilité et les modalités pratiques, voir : <http://saopaulo.ambafrance-br.org/3eme-edition-du-programme-Chaires>

PARTIE 4

PERSPECTIVES

1- Campus France et le programme Science sans Frontières



L'Agence Campus France s'est vue confier par le Brésil la gestion, l'accompagnement et le suivi des étudiants du programme de bourses Science sans Frontières.

Opérateur unique pour la France, l'Agence peut s'appuyer sur son expertise et ses liens privilégiés avec les établissements d'enseignement supérieur français pour mettre en place les réponses les plus adaptées aux modalités et aux objectifs du programme. Une Convention signée le 15 décembre 2011 à Brasilia entre les Présidents de la CAPES et du CNPq et le Président de l'Agence Campus France, Monsieur Gérard BINDER, sous les auspices de Monsieur François FILLON et de Madame Dilma ROUSSEFF, Présidente de la République fédérative du Brésil fixe comme objectif de former **10 000 boursiers Science sans Frontières en France, d'ici 2015 (tous niveaux confondus, de la Licence au post-doctorat).**

UN PREMIER APPEL À CANDIDATURES 2011-2012

Le 20 décembre 2011, le premier appel « *Graduação sandwich* » (Licence 2 et 3 ; Licence professionnelle ; Master 1) a été lancé. En réponse à cet appel, plus de 530 candidatures homologuées par les établissements brésiliens d'origine ont été adressées à la CAPES. Un tiers d'entre elles concernait des étudiants attestant au moins d'un niveau B1 (d'après le test de français CAPES/Alliance française). Parmi les 200 étudiants attestant d'un niveau inférieur à B1, ceux dont la note finale était comprise entre 50 et 70 points, ont finalement été retenus.

- Une plateforme unique d'inscription, de sélection et de placement des boursiers



Au total, 340 dossiers d'étudiants (état civil, relevés de notes, attestations de niveau de langue) ont été mis en ligne sur la plateforme Campus France/Science sans

Frontières. Les 139 établissements français ayant accepté de signer le protocole d'accord fixé par Campus France et détaillant l'engagement des parties (accompagnement, tutorat, cours de FLE, etc) ont alors été invités à se connecter à leur tour sur la plateforme pour effectuer leur recrutement : sur une période déterminée, ils ont pu consulter, sélectionner et enfin déposer des propositions aux étudiants (95 d'entre eux ont effectivement fait des propositions – les propositions de 86 établissements ont été retenues).

Campus France a procédé au placement définitif de chaque étudiant. Le choix de l'établissement n'appartient pas à l'étudiant, il peut seulement, en dernier lieu, accepter ou refuser la proposition qui a été retenue pour lui. **310 étudiants ont finalement validé leur placement. 256 boursiers d'entre eux ont bénéficié d'une formation linguistique dans 35 établissements en formation français langue étrangère. 54 boursiers (niveau B2 attesté) ont rejoint leur établissement d'accueil en septembre.**

- Le suivi des étudiants boursiers au cœur de la démarche qualité garantie par Campus France

En tant qu'opérateur, Campus France assure un rôle d'accompagnement et de suivi à tous les niveaux : il garantit en effet, grâce au protocole d'accord signé avec les établissements, un certain nombre de prestations et de services, notamment ceux relatifs à l'arrivée en France : cours de français au sein de Centres de FLE désignés par les Établissements d'enseignement supérieur partenaires et dont le cahier des charges a été préalablement fixé ; tutorat administratif assuré par le « référent unique permanent » au sein de l'établissement français d'accueil (aide aux démarches administratives - visa, OFII, banque - et à la réservation d'un logement...). Le tutorat pédagogique est également garanti au moins pendant les premiers mois de l'année universitaire, afin que chaque boursier puisse être accompagné au cours des différentes étapes de son parcours d'études en France.

LES PROGRAMMES BRAFITEC ET BRAFAGRI

Les programmes de coopération structurés – Brafitec et Brafagri – qui ont précédé Science sans Frontières et sont désormais absorbés sous son label - ont bénéficié de l'augmentation du nombre de bourses qui leur était traditionnellement attribué. Le fonctionnement des programmes (reposant essentiellement sur les partenariats entre établissements français et brésiliens) n'a connu aucun changement à l'exception – dans un souci d'uniformisation des prestations dont bénéficient les boursiers Science sans Frontières (*Graduação sandwich*) – de l'accès aux formations de FLE¹.

Depuis 2012, Campus France gère la formation linguistique des boursiers Brafitec.

¹ Cet accès se fait via un financement de la CAPES géré par Campus France.

LE VOLET DOCTORAL ET POST-DOCTORAL

Un appel à candidatures Science sans Frontières pour le niveau doctoral et post doctoral est ouvert quasi en continu (trois grandes sessions composent l'agenda annuel). Il n'existe pas d'appel à candidatures par pays. Le principal pré-requis pour candidater est d'avoir obtenu une attestation du laboratoire/école doctorale d'accueil en France. Le portail « Campus France - Science sans Frontières » (www.csf.campusfrance.org) affichera prochainement toute l'information relative aux études doctorales et postdoctorales en France (lien vers le moteur de recherche des écoles doctorales conçu par Campus France et disponible sur sa page web ; sujets de thèse et contacts fournis par les grands organismes de recherche). Un formulaire d'aide et d'orientation permettant, le cas échéant, aux experts du Cofecub d'accompagner les étudiants dans leur recherche d'un directeur/laboratoire de recherche d'accueil en France, pourrait également être mis en place.

L'attractivité des chercheurs étrangers¹

Le programme brésilien Science sans Frontières prévoit également la concession de bourses à l'attention des chercheurs étrangers (dans les disciplines relevant des aires prioritaires définies pour ce programme). Il existe deux modalités : la bourse « chercheurs visitant » (390 bourses seront concédées ces quatre prochaines années pour l'ensemble du monde) permettant aux chercheurs étrangers « boursiers » de séjourner au Brésil de un à trois mois par an, pendant deux ou trois ans. Les bourses « jeunes talents » (860 bourses proposées, d'ici 2015, tous pays confondus) complètent ce dispositif en proposant des aides aux chercheurs débutants (brésiliens en priorité, mais également de nationalité étrangère) pour des mobilités d'une durée de 12 à 36 mois.

L'AMBASSADE DU BRÉSIL EN FRANCE ET LE PROGRAMME SCIENCE SANS FRONTIÈRES

En vue d'accompagner le développement des échanges franco brésiliens en matière d'enseignement supérieur et de recherche, et notamment de soutenir l'importante communauté de boursiers Science sans Frontières accueillis en France à partir de l'été 2012, l'Ambassade du Brésil a mis en place un service entièrement dédié à la coopération éducative. Ce service a notamment pour vocation d'animer le programme SsF en proposant un certain nombre d'outils de communication et d'informations utiles au séjour des boursiers en France, mais aussi de stimuler les échanges académiques et scientifiques franco-brésiliens :



- supports et outils : « Guide de l'étudiant et du chercheur brésilien en France », création d'un site Internet pour les boursiers Science sans Frontières (actualité du programme, blogs, forum interactif, etc) ;

- base de données des étudiants, chercheurs, institutions partenaires du programme ;

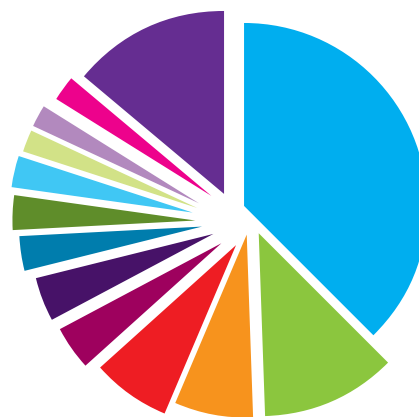
- visite des établissements français d'accueil des boursiers brésiliens ;

- événements scientifiques, d'animation et d'accueil des boursiers brésiliens dans toute la France.

Le service se compose d'un Attaché de Coopération éducative, et d'un Coordinateur académique et scientifique.²

2- Les résultats du 1^{er} appel à candidatures « Graduação sandwich » du programme Science sans Frontières

Répartition des boursiers par champs disciplinaires



■ Ingénierie et autres aires technologiques **38 %**

■ Industrie créatives **12 %**

■ Biologie, Sciences biomédicales, Santé **7 %**

■ Sciences Exactes et de la terre **7 %**

■ Énergies Renouvelables **4 %**

■ Nouvelles technologies de l'ingénierie de construction **4 %**

■ Informatique et technologie de l'information **3 %**

■ Pétrole, Gaz et extraction minière **3 %**

■ Architecture et urbanisme **3 %**

■ Biotechnologie **2 %**

■ Nanotechnologie et nouveaux matériaux **2 %**

■ Technologie Aérospatiale **2 %**

■ Autre **14 %** (Pharmacie – Médecine – Production Agricole durable – Technologie de prévention et de réduction des désastres naturels – Sciences de la mer – Ingénierie chimique – Nutrition – Biodiversité et Bioprospection – Ingénierie environnementale – Ingénierie civile – Ingénierie électrique – Technologie minière – Zootechnie – Agronegoce – Design de mode – Éducation artistique – Ingénierie aéronautique – Ingénierie mécanique)

¹ <http://www.cienciasemfronteiras.gov.br/web/csf/atracao-de-cientistas-para-o-brasil1>. Pour en savoir plus, vous pouvez également contacter le service de coopération éducative de l'ambassade de France au Brésil : coop.educ@brazil.org

² Pour plus d'informations : http://paris.itamaraty.gov.br/fr/cooperation_educative.xml ; contact : coop.educ@brazil.org

Répartition, par type d'établissements (parmi les 86 établissements accueillant effectivement au moins un boursier SsF en 2012)



- Universités **47 %**
- Écoles d'ingénieurs **44 %**
- Écoles d'art et d'architecture **6 %**
- Écoles supérieures et Instituts **3 %**

Répartition des boursiers par niveau d'études en France



- M1 **57 %**
- L2 **6 %**
- L3 **37 %**

Répartition des boursiers avec FLE (niveau de français inférieur à B2) et sans FLE (niveau de français supérieur ou égal à B2)



- Avec FLE **83 %**
- Sans FLE **17 %**

Promotion 2012

310 boursiers sélectionnés et arrivés en France

Questions posées à Monsieur José Mauricio Bustani, Ambassadeur du Brésil en France, à l'occasion de la Cérémonie d'accueil à la Maison du Brésil des étudiants brésiliens du programme Science sans Frontières à Paris le 21 septembre 2012.¹



Quels sont les objectifs poursuivis par le gouvernement brésilien dans la mise en place de ce programme de bourses ?

L'objectif du gouvernement brésilien n'est pas seulement d'atteindre un certain nombre de boursiers à l'étranger ; c'est de contribuer de façon significative à l'effervescence des esprits de nos jeunes talents. (...) Environ 100 000 bourses seront octroyées, d'ici 2015, à nos étudiants les plus brillants, qui contribueront de manière active au développement de la compétitivité de l'industrie brésilienne et à la consolidation de la justice sociale.(...)

La France fait partie de la dizaine de pays choisis par le gouvernement brésilien comme destination d'accueil. Aujourd'hui, la France est la première destination du programme Science sans Frontières. Quelles sont ses qualités spécifiques comme destination d'études, en particulier pour les sciences de l'ingénieur, qui, selon vous, expliquent ce succès ?

La relation de coopération qui unit le Brésil et la France ne date pas d'aujourd'hui ; elle se traduit, depuis des décennies, par des partenariats actifs aussi bien sur le plan socio-économique qu'éducatif et culturel, que nous souhaitons approfondir de plus en plus. Avant même la mise en œuvre du Programme Science sans Frontières, la France figurait déjà parmi les destinations préférées des étudiants et chercheurs brésiliens. C'est un pays qui est reconnu pour ses formations et pour sa recherche scientifique d'excellence, dans des domaines aussi variés que l'aéronautique, la chimie, la santé, les biotechnologies et les transports. Ces domaines font en effet partie des disciplines prioritaires du Programme Science sans Frontières. Outre ses capacités scientifiques et technologiques, la culture française rayonne sur le monde entier ; le pays de la gastronomie, de la mode et de l'art ne cesse de séduire les étudiants et chercheurs brésiliens.

Comment pensez-vous reconduire le programme en 2013-2014 ?

Cette première année a bien entendu été essentielle pour la conception et la mise en place des dispositifs nécessaires au Programme Science sans Frontières. Pour l'année prochaine, une fois cette feuille de route bien tracée, nous espérons pouvoir augmenter de manière significative le nombre de boursiers brésiliens sur le territoire. Avec l'expérience de ce premier accueil, nous pourrions envisager d'organiser un entretien entre nos étudiants et leurs référents pédagogiques français, en vue de définir le programme de Licence ou de Master le plus adapté à leurs compétences et leur expérience. Qui plus est, pour la rentrée 2013-2014, nous désirons faire venir en France de nombreux doctorants et chercheurs brésiliens.

¹ La totalité de l'entretien est disponible sur l'Actu n°2, disponible dans l'Espace Documentaire sur le site www.campusfrance.org

LES DOSSIERS

Novembre 2012 - numéro 12 BRÉSIL

Le Brésil est le 12^e volume de la collection DOSSIERS de Campus France. Consacrées à un pays, ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le pays et de montrer dans quel contexte concurrentiel ce dispositif se déploie.

Précédents numéros : Turquie, Inde, Russie, Chine, Pologne, États-Unis, Vietnam, Japon, Australie, Royaume-Uni et Canada.

Directeur de la publication :

Antoine Grassin, Directeur général Campus France

Comité éditorial :

Antoine Grassin, Directeur général ;

Olivier Chiche-Portiche, Directeur de la Promotion et de la Valorisation de l'Enseignement supérieur ;

Laurence Achimsky, Responsable ingénierie pédagogique au Service des Programmes Internationaux ;

Bérénice Velez, Chargée de projets au Service des Programmes Internationaux ;

Anne Benoit, Directrice des Études et de la Communication.

Ce dossier a entièrement été réalisé par Bérénice Velez, avec l'aide du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Brésil et de l'Espace Campus France au Brésil. Le recueil et la mise en forme des données statistiques contenues dans ce dossier ont été réalisés par Stéphane Boivert, élève à l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE - Paris-Tech), au cours de son stage d'ouverture au monde professionnel durant l'été 2012, sous la supervision de Magali Dulau et de Laura Foka, Chargée d'études et d'analyses à Campus France.

L'Agence Campus France remercie :

- Le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Brésil :

Jean-Paul Rebaud, Conseiller de coopération et d'action culturelle ;

Eric Bourland, Attaché de coopération scientifique et technologique.

- L'Espace Campus France et le Cendotec (São Paulo) :

Thierry Valentin, Directeur du Cendotec ;

Carla Ferro, Coordinatrice de l'Espace Campus France Brésil ;

Luis Henrique Deutsch, Chargé de Promotion des études supérieures en France - Espace Campus France Brésil.

- L'Ambassade du Brésil en France :

José Mauricio Bustani, Ambassadeur du Brésil en France ;

Andrea Giovannetti, Première secrétaire, Affaires universitaires et éducatives.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Réalisation : Agence Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Graphoprint - Paris

Agence Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28 rue de la Grange aux Belles

75010 Paris

www.campusfrance.org

Les DOSSIERS Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC
issu de forêts gérées durablement.

Novembre 2012

ISSN 2117-8496

